



Charte **architecturale** & **paysagère**

Communauté
de communes
Champagnole
Nozeroy Jura

Tome 1
Approche
paysagère



1

2

3

4

5

1

1

2

3

4



Paysage

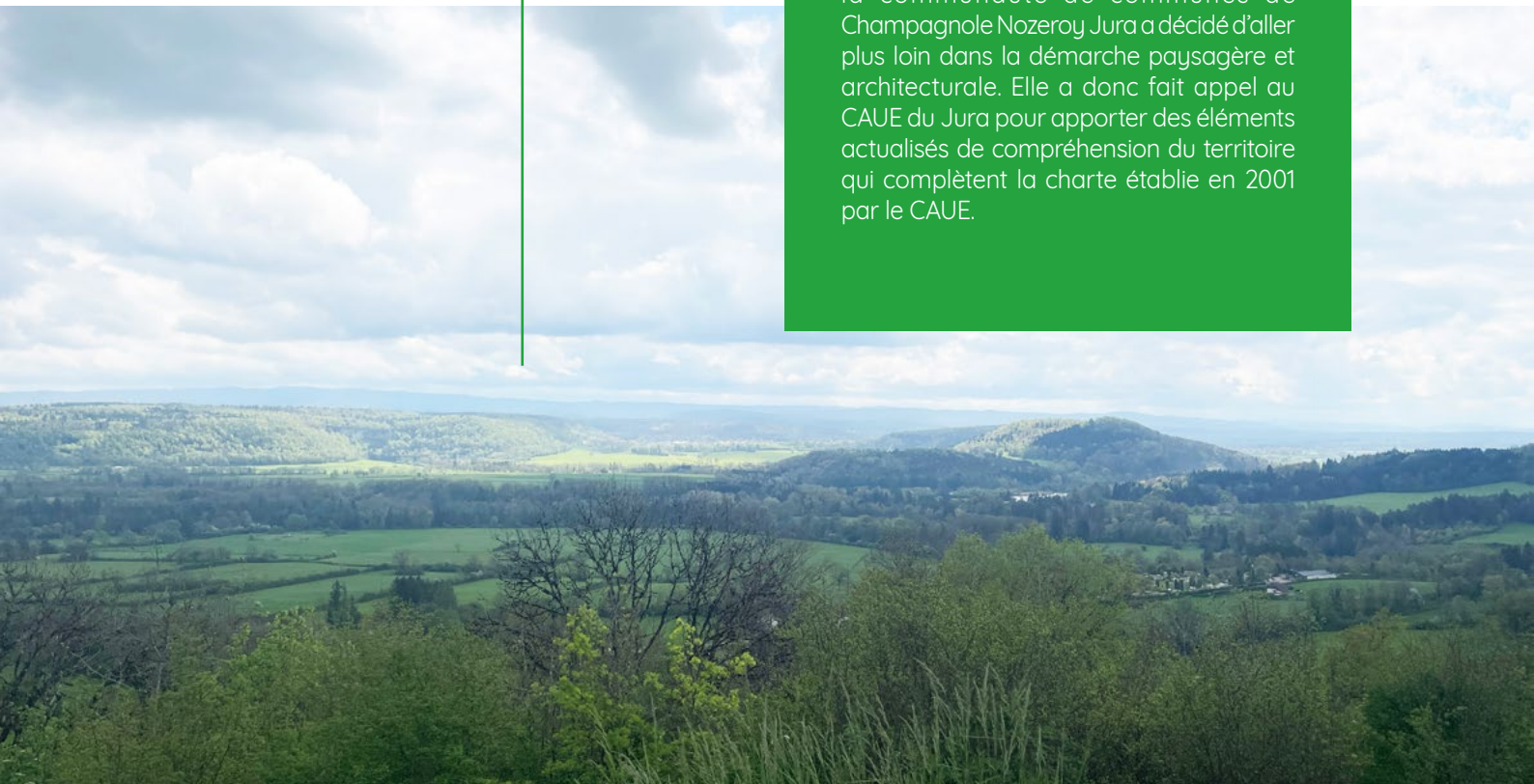
Dérivé de pays

**Étendue d'un territoire que l'œil
peut embrasser.**

© Dictionnaire de l'Académie française



La Combe d'Ain
depuis le belvédère
de Doucier



Préambule

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura est un organisme associatif, issu de la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

Sa mission est de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale sur le territoire départemental.

Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions du CAUE concernent plusieurs domaines du cadre de vie : l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, les paysages et le développement durable.

Ses principales missions sont le conseil aux collectivités et aux particuliers dans leur projet d'aménagement, la sensibilisation du public et des scolaires au cadre de vie, l'information avec un centre de ressources et la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.

De l'espace naturel à l'espace bâti, le CAUE a pour vocation de promouvoir la qualité de vie dans un esprit de dialogue et de partenariat.

À la suite de l'élaboration de son Plan Local Urbanisme intercommunal (PLUi), la communauté de communes de Champagnole Nozeroy Jura a décidé d'aller plus loin dans la démarche paysagère et architecturale. Elle a donc fait appel au CAUE du Jura pour apporter des éléments actualisés de compréhension du territoire qui complètent la charte établie en 2001 par le CAUE.



Introduction

Cette approche paysagère a pour objectif de mettre en évidence et de maintenir les qualités des différents paysages qui composent le territoire de la communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

La convention européenne du paysage, adoptée en 2000, définit le paysage : *« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains ».*

Le paysage est donc composé de deux parties :

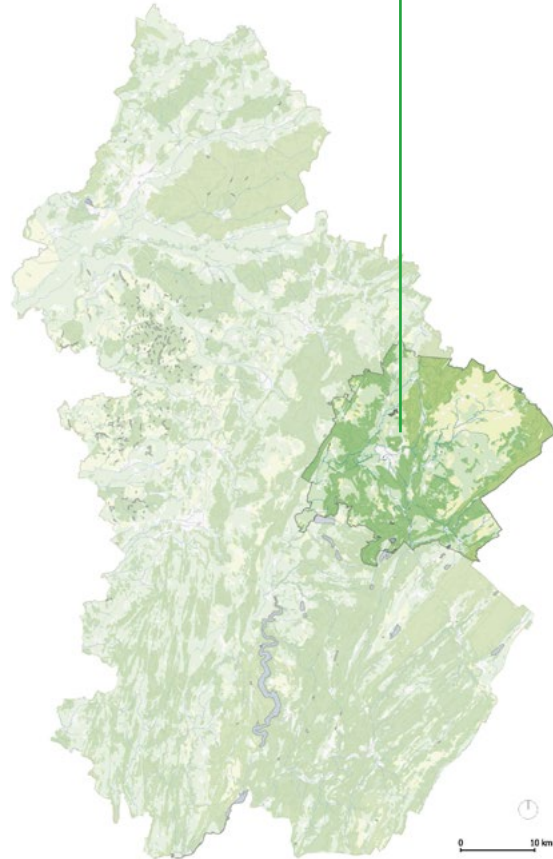
- La **partie de territoire** qui fait appel à des données objectives et factuelles : le relief, la géologie, l'hydrographie, l'occupation des sols, les activités humaines, les réseaux, l'orientation.
- La **perception** de celle-ci varie en fonction de l'observateur. Chaque individu a ses propres perceptions suivant son vécu, son histoire, son métier et le moment auquel il aperçoit le paysage.

Le paysage décrit dans les pages suivantes est celui de la **partie de territoire**. Il résulte de l'action et de l'interaction de deux facteurs :

- Le facteur naturel, indépendamment de nous.
- Le facteur humain, utilisation progressive des ressources pour s'abriter, se nourrir, se déplacer.

Tous deux participent à la transformation de nos paysages.

Communauté
de communes
de Champagnole
Nozeroy Jura



Périmètre de l'approche paysagère

Le territoire étudié touche l'intégralité de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura et se compose de 66 communes :

Andelot-en-Montagne, Ardon, Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Bief-du-Fourg, Billecul, Bourg-de-Sirod, Censeau, Cerniébaud, Champagnole, Chapois, Charency, Châtelneuf, Chaux-des-Crotenay, Cize, Conte, Crans, Crotenay, Cuvier, Doye, Entre-Deux-Monts, Équevillon, Esserval-Tartre, Foncine-le-Bas, Foncine-le-haut, Fraroz,

**L'intégralité de la communauté
de communes CNJ se compose de
66 communes.**

Gillois, la Favière, le Frasnois, la Latette, le Larderet, le Latet, Le Moutoux, Le Pasquier, le Vaudioux, Lent, les Chalesmes, les Nans, Les Planches-en-Montagne, Longcochon, Loulle, Marigny, Mièges, Mignovillard, Monnet-la-ville, Montigny-sur-l'Ain, Montrond, Mont-sur-Monnet, Mournans-Charbonny, Ney, Nozeroy, Onglières, Pillemoine, Plénise, Plénisette, Pont-du-Navoy, Rix, Saffloz, Saint-Germain-en-Montagne, Sapois, Sirod, Supt, Syam, Valempoulières, Vannoz, Vers-en-Montagne.



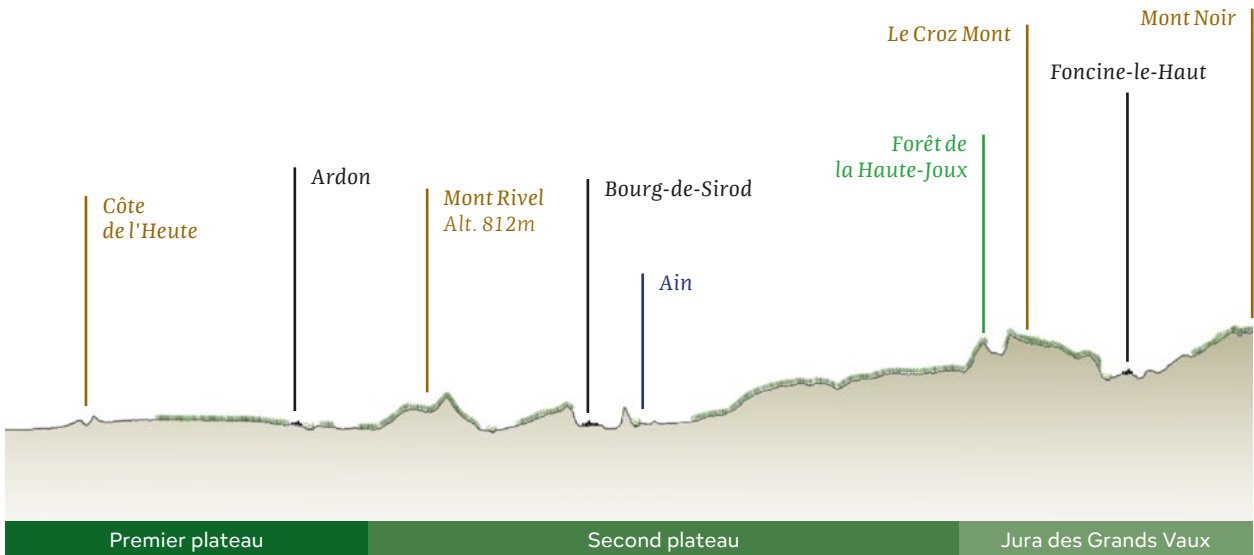
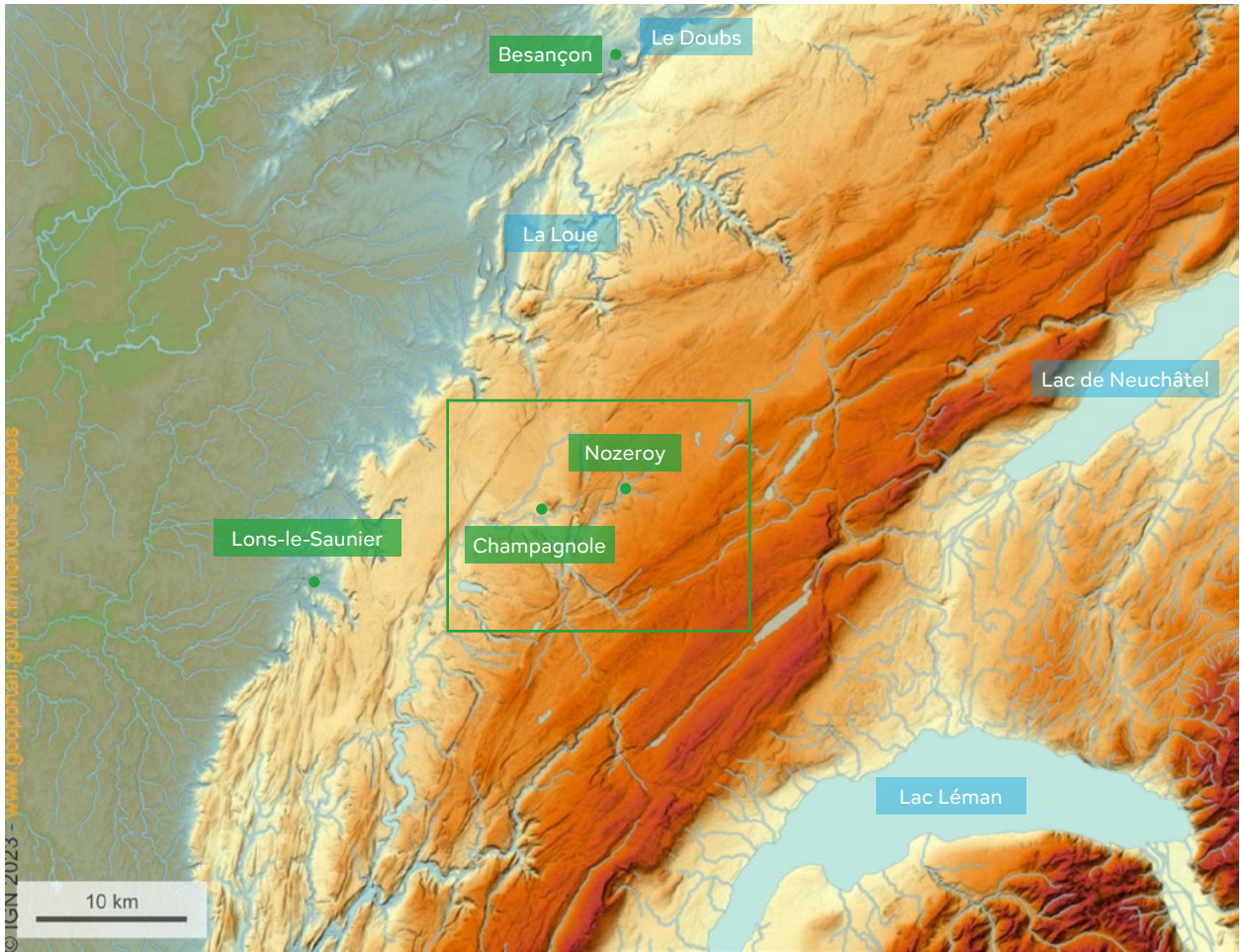
Cascade de la Billaude

Chapitre 1

**Fondements
géographiques,
géologiques
et culturels**

Communauté de communes
Champagnole Nozeroy Jura

1 Topographie



2 Relief, climat et hydrographie

La communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura (CC CNJ), composée de ses 66 communes, s'étend sur 602 km² au Nord-Est du Jura, et possède une limite commune avec le département du Doubs à l'Est. Le territoire se situe à une distance quasi-équivalente des agglomérations de Dole, Besançon, Lons-le-Saunier et Genève situées respectivement à 35 km vers le Nord-Ouest, 42 km vers le Nord, 27 km vers le Sud-Ouest et 52 km Sud-Est. Entre le premier plateau du Jura et les Grands Vaux, les paysages de la CC CNJ sont diversifiés et contrastés.

2.1 | Relief

Les principaux reliefs présents sur le territoire sont d'étroites bandes plissées et faillées, ce sont les **faisceaux***. Ces derniers, accentués de rides topographiques, viennent créer des séparations entre les plateaux (côte de l'Heute, faisceau de Syam, Axe des Hautes Joux).

Les **plateaux***, nommés ainsi par leur absence de relief, sont le résultat d'une formation tabulaire des couches calcaires, expliquant cette érosion « à plat ».

Le territoire en compte 5 avec des altitudes de plus en plus élevées vers l'Est :

- Les plateaux des Moidons et de Salins (environ 650 m d'altitude)
- Le plateau de Champagnole (environ 550 m)
- Le plateau des Lacs (environ 700 m)
- Le plateau de Nozeroy (environ 900 m)

2.2 | Circulation de l'eau

L'érosion « à plat » entraîne une intense fissuration du calcaire rendant les plateaux perméables aux eaux de pluies, on parle de formation **karstique***. L'eau circule en souterrain et émerge au niveau des fonds de vallée ou des reculées sous forme de sources (cascades de tufs). Les principaux cours d'eau traversant le territoire sont :

- L'**Ain**, prenant sa source sur la commune de Conte, parcourt 43 km sur la communauté de communes ;
- La **Saine**, prenant sa source sur la commune de Foncine-le-Haut, de 19,7 km de long ;
- La **Lemme**, prenant sa source au Col de la Savine à Morbier, de 16,7 km de long ;
- La **Serpentine**, prenant sa source à Censeau, de 11,2 km de long ;
- L'**Angillon**, prenant sa source aux Nans, de 26,7 km de long.



Carte du relief et de l'hydrographie du territoire



Anticlinal des Planches-en-Montagne



Les pertes de l'Ain à Bourg-de-Sirod

2.3 | Climat

Il est un caractère permanent, rude et fortement **continental***, aux hivers longs et rigoureux. Dans des conditions difficiles, les habitants ont formé des communautés et ont implanté des villages agglomérés, en recherchant les conditions les plus favorables à leur développement et à leur accès. Le Jura est soumis à des contraintes climatiques rigoureuses dont l'habitat doit tenir compte. La montagne s'érige comme une barrière aux vents océaniques.

Cette diversité des situations induit une variété :

- Économie et d'activités
- Implantation et organisation des sites bâtis
- Développement des agglomérations et de choix de développement économique.

Communauté
de communes
de Champagnole
Nozeroy Jura



Phénomènes climatiques

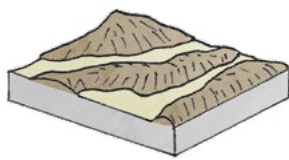
Il existe plusieurs *types de phénomènes climatiques* dont les plus fréquents sont :

- Le **vent d'ouest**, sud-ouest chargé de pluies. Son occurrence élevée constitue une particularité propre au massif du Jura.
- La **bise** de direction nord, nord-est, souffle un peu moins souvent, vent généralement d'hiver, qui apporte un beau temps froid et sec.
- Les **précipitations** sont importantes dans la région et conservent l'aspect verdoyant du Jura. Fréquentes au printemps et à l'automne, elles se transforment en chutes de neige en hiver. On constate une modification importante des précipitations sur le territoire. Les jours neigeux diminuent et les épisodes de pluie se font plus rares mais beaucoup plus violents, entraînant parfois des phénomènes graves : inondations, etc. Ces derniers sont accentués par le changement climatique et par l'augmentation des surfaces imperméabilisées. L'infiltration des eaux pluviales, dans le sol, est donc un enjeu majeur pour éviter ces phénomènes.
- Les moyennes des températures sont basses, cette rigueur climatique se complète d'une forte amplitude thermique. Elle est visible au cours de l'année entre les jours les plus froids et les plus chauds, ainsi que dans une même journée d'hiver entre le froid glacé du petit matin et la chaleur intense due au rayonnement solaire réfléchi par la neige.

3

Formation du sous-sol

Source | Montagne du Jura, géologie et paysages, Michel Campy et Vincent Bichet



-250 Ma

Ère Primaire Permien

Érosion de la **chaîne Varisque***.

Roches formées : grès et schistes des Vosges saônoises.

Matériaux exploités : carrière d'eurite de Moissesey.



-215 Ma

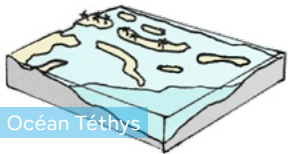
Ère Secondaire Trias supérieur

Le temps des lagunes peu profondes et salées.

Roches formées : marnes rouges du Vignoble et grès fluvial.

Matériaux exploités : gypse de Grozon et sel de Salins et Lons-le-Saunier.

Repère : Le platéosaure de Lons-le-Saunier.



Océan Téthys

-140 Ma

Ère Secondaire Jurassique supérieur

Le Jura est une plateforme marine peu profonde en bordure de l'**océan Téthys***.

Roches formées : calcaires blancs et marnes (falaises de la Haute-Chaîne et plateau de Champagnole).

Matériaux exploités : carrière du Second Plateau, ciment du Mont Rivet.

Repère : Ammonites et dinosaures de Coissia, Courtedoux et Loulle.



Mer de la Craie

Océan Alpin

-100 Ma

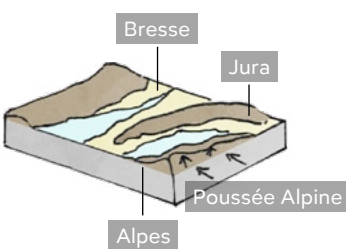
Ère Secondaire Crétacé

La région est sous l'influence de la « Mer de la Craie ».

Eaux peu profondes et protégées de l'océan Alpin.

Roches formées : calcaires roux et marnes grises de la Haute-Chaîne

Matériaux exploités : Pierre jaune de Neuchâtel et mines de fer de la Haute-Chaîne.



Bresse

Jura

Alpes

Poussée Alpine

-30 Ma

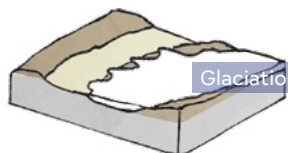
Ère Tertiaire

Surrection des Alpes, soulèvement et fracturation du Jura, effondrement du fossé de la Bresse. Puis plissement du Jura.

Roches formées : Poche karstique, molasse marine et lacustre de la Haute-Chaîne, cailloutis siliceux de la forêt de Chaux

Matériaux exploités : minerai de fer à Delémont

Repère : Mammifères, premiers Hommes



Glaciation du Riss

-120 000 ans

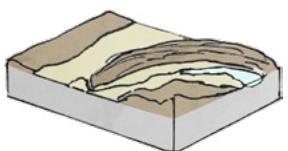
Ère Quaternaire

De nombreuses périodes glaciaires se succèdent. C'est aux deux dernières, celles du Riss et du Würm, que l'on doit les paysages d'aujourd'hui (Reculées, Cluses, Combes..).

Roches formées : moraine et remplissage lacustre de la Combe d'Ain.

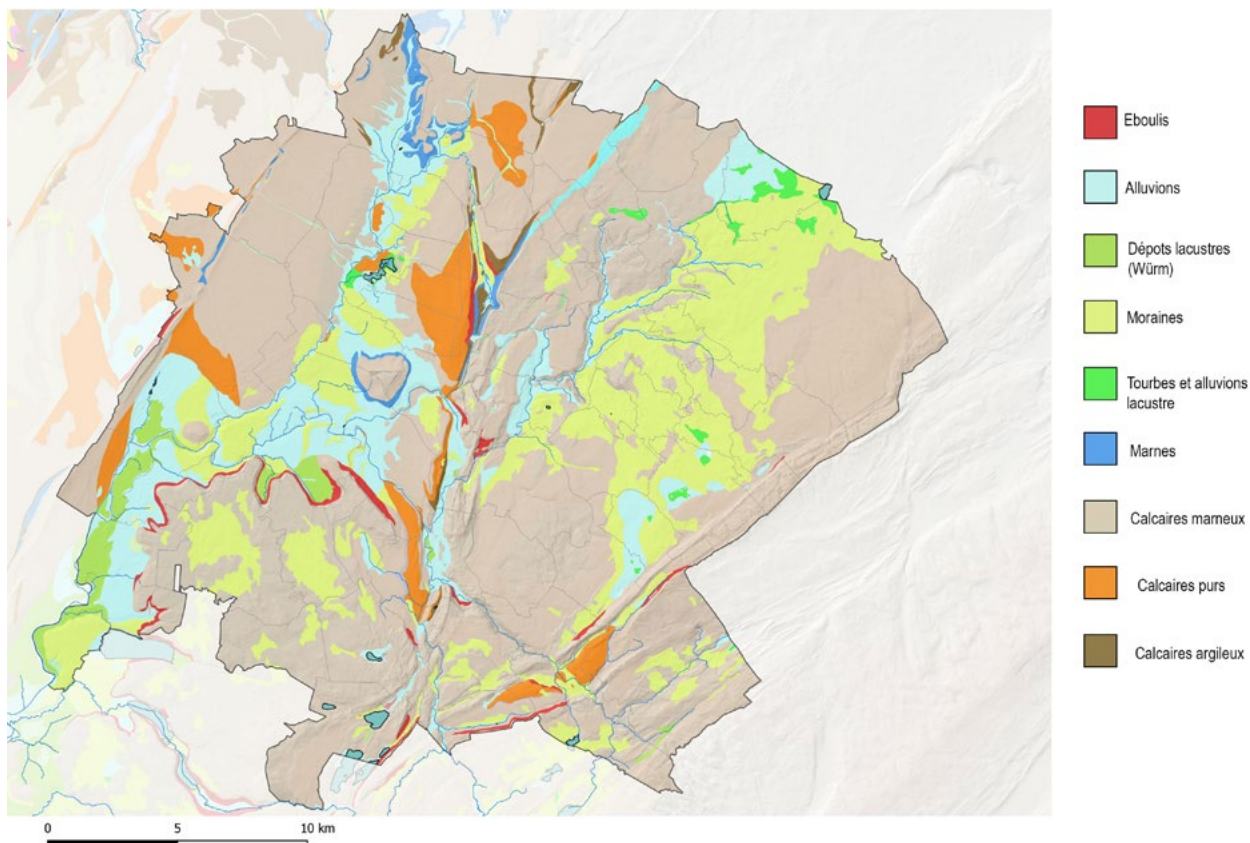
Matériaux exploités : aquifère des plaines alluviales, tourbières de l'Arlier, gravières de l'Arlier et de la Combe d'Ain.

Repère : L'Aurochs d'Étiol, le Mammouth de Praz Rodet.

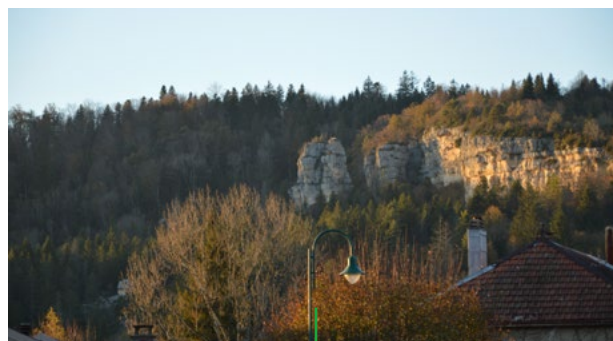


Actuel

L'eau continue sa lente érosion. Les forces en jeu depuis les origines poursuivent leurs actions (les Alpes et le Jura s'élèvent encore millimètre par millimètre).



Lapiaz de Loulle



Rocher des Commères à Sirod

La "Pierre bleue"
d'Andelot-en-Montagne



Clôture mur en pierre sèche - Bourg-de-Sirod



La "Pierre jaune de Molpré" - Nozeroy

Le sol, le sous-sol et les reliefs sont des composantes essentielles des paysages, elles conditionnent le développement de la vie et des activités au sens large. Le sous-sol calcaire du Jura crée des paysages particuliers et diversifiés. Dans le territoire de la communauté de communes, le **Lapiaz*** et les traces de dinosaures de Loulle, la Grande Cheminée à Syam, le Rocher des Commères à Sirod sont le résultat de la dissolution du calcaire par les eaux. La végétation, l'agriculture, **l'architecture vernaculaire*** sont les reflets directs de ce sous-sol.

4

Richesse du territoire : Facteurs d'implantation des Hommes

La présence de sols fertiles, d'eau et de forêts était les conditions nécessaires à l'implantation des hameaux, des villages et des villes dans la région.

Sur le territoire de la communauté de communes, les premières traces des hommes datent du Néolithique. Sur les rives du lac de Chalain, des vestiges de villages lacustres préhistoriques ont été retrouvés.

Le Mont Rivel témoigne également de l'activité humaine au fil des siècles. On y retrouve de nombreux vestiges tels que les ruines d'un temple gallo-romain et celles d'un château médiéval.

4.1 | Exploitation du sous-sol

Le Mont Rivel fut exploité en 1840, d'abord pour la chaux puis pour le ciment grâce au calcaire « hydraulique » contenant argile, calcaire et silice, nécessaire à la confection de bétons capable de durcir par hydratation.

Le Ciment de Champagnole a largement contribué à la prospérité de la ville. Il a notamment été utilisé pour la construction des barrages de Vouglans, du Coiselet et du Saut Mortier. Puis pour les autoroutes A6, A36, A31, A41 et A39. Après l'effondrement des galeries, ayant coûté la vie de 5 hommes en 1964, c'est une exploitation à ciel ouvert qui voit le jour pour continuer l'exploitation de ce calcaire « hydraulique » jusqu'en 1995.

L'exploitation des Moraines de la Combe d'Ain permet d'extraire du gravier et du sable important pour les matériaux de construction.

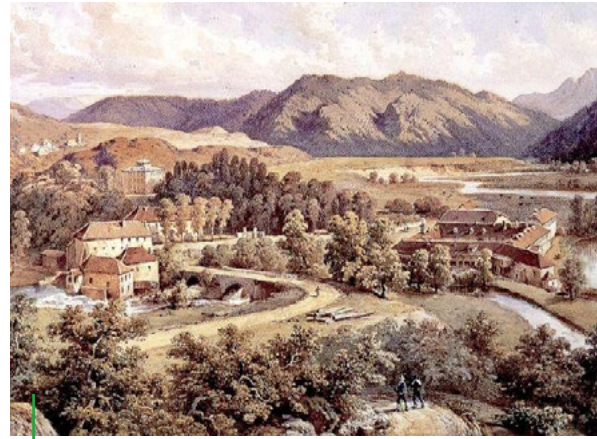
La Pierre Jaune de Molpré, une pierre calcaire provenant d'une carrière à 3 km de Nozeroy, a une couleur qui varie du jaune clair au roux. Son grain fin permettait de la sculpter sans difficulté (décors de l'église St Germain de Mièges, Portes des Annonciades à Nozeroy).

4.2 | Exploitation de l'eau

Depuis l'Antiquité, les moulins ont utilisé la force de l'eau pour divers usages en fonction des besoins locaux (farines, scieries, tanneries, etc.).

Champagnole, Syam, Bourg-de-Sirod et Pont-du-Navoy sont les quatre sites du territoire qui exploitent la grosse métallurgie (hauts fourneaux coulant la fonte, affineries produisant le fer,

laminoirs...) grâce au débit de la rivière d'Ain. Les forges, généralement installées en retrait des villages, employaient aux XVIII^e et XIX^e siècles un grand nombre de personnes. Elles ont été très importantes pour l'économie et le développement local.



©Peintre paysagiste Charles-François-Joseph Pensée, 1840. À gauche les bâtiments de l'ancien martinet, à droite la nouvelle usine, au fond la villa néo-palladienne et à l'arrière-plan à gauche le village de Syam.

4.3 | Exploitation des forêts

L'histoire du territoire est aussi marquée par la présence des grandes forêts d'essences diverses, surtout de conifères, qui ont été exploitées au fil des siècles. Elles sont utilisées à diverses fins selon la qualité des bois : les grands arbres fournissent du bois d'œuvre pour les constructions et la marine nationale, tandis que les taillis sont exploités pour la fourniture de bois de chauffage et de construction de l'habitat (intérieur : plancher, charpente ; extérieur : tavaillons). Une part importante est réservée pour produire l'énergie nécessaire aux activités proto-industrielles : métallurgie, tuilerie, verrerie, fours à chaux, poterie, etc. De nombreuses scieries sont dispersées sur le territoire.

Au XVIII^e siècle, la sur-exploitation de la forêt (reconstructions massives et chauffage des salines) entraîne sa disparition et la nécessité de la laisser se recomposer.

« Des pratiques locales permettent aux hommes de prélever sans compter et d'opérer des coupes çà et là dans le sous-étage forestier composé d'arbres ne donnant pas de fruits. Ce taillis appelé « morts-bois » est exploité sans limite au risque d'un dépérissement progressif des forêts. On y puise pour satisfaire à la demande de bois de chauffage et alimenter les industries. L'autre étage forestier regroupe les essences porteuses de fruits - chênes, hêtres, poiriers et pommiers - assurent des ressources vivrières

complémentaires à l'homme. Cette sylviculture particulière qui favorise le développement des arbres fruitiers et de coupes désordonnées s'appelle le « furetage comtois ». L'ordonnance de 1669 intervient au moment où les coupes abusives et les nécessités industrielles, tant pour la province que pour la marine nationale, demande une réorganisation de l'exploitation. Cette ordonnance substitue au « furetage comtois » la coupe réglée dont le caractère novateur assure à l'avenir un approvisionnement régulier des communautés villageoises et des industries... » - Témoins de la vie paysanne, La Franche-Comté.

Depuis cette époque, la forêt jurassienne ne peut plus prétendre être une forêt naturelle. Elle fournit également des ressources annexes, avec le pâturage des animaux (porcs...), et la cueillette de certains produits.

Cette couverture forestière, importante pour l'économie, fait également l'objet de traditions locales comme l'élection du Sapin Président, née dans le Jura à la fin du XIX^e siècle. Mais aussi de destination touristique avec la route des sapins, de Champagnole à Levier. Longue de 42 km, elle permet de découvrir, au travers des grandes forêts de résineux, les différents sites touristiques du territoire.



Sapin président, forêt de la Joux

4.4 | Agriculture

Elle est, depuis le Moyen-Âge, l'activité et la source principale de revenus dans le Jura. De type polyculture, elle assure l'essentiel des revenus et occupe la plupart du temps. Dans une économie vivrière, elle fournit au quotidien la nourriture de la famille ; les exploitations agricoles moyennes comptent entre trois et quatre vaches.

Les activités agricoles principales sont :

- L'élevage et également la production de lait (pour la fabrication de gros fromages de type gruyère ou l'usage personnel), la vocation naturellement herbagère des hauts plateaux et de la montagne prédisposent le pays à un élevage dont la production fromagère est la conséquence directe.
- La culture de céréales (orge, blé), pour nourrir la famille et le bétail (pour lequel elles sont écrasées en bouillie).
- L'élevage complémentaire de volailles et de porcs, (généralement au nombre de 2 à 3), au fond de l'écurie ou dans une souille à côté de la ferme, assurant la consommation de la viande ordinaire qui est séchée ou fumée selon la région (à vérifier selon la taxe de la gabelle et la présence de tué ou non).
- La production d'oléagineux.
- La production de légumes dans les jardins à proximité des fermes, y compris les pommes de terre.
- La production de fruits (pommes, prunes, poires...) dans les vergers plantés au fond des jardins, entre campagne et villages.
- La production de fibres pour le textile : lin et chanvre, qui sont roués au fil des rivières.
- La production de miel, utilisé à la place du sucre, trop coûteux.

L'ensemble de ces productions permet à toute famille de survivre en autarcie, y compris les mois d'hiver, et de pratiquer des échanges selon la richesse d'un terroir. En règle générale, dans les montagnes du Jura, seul le vin est importé.

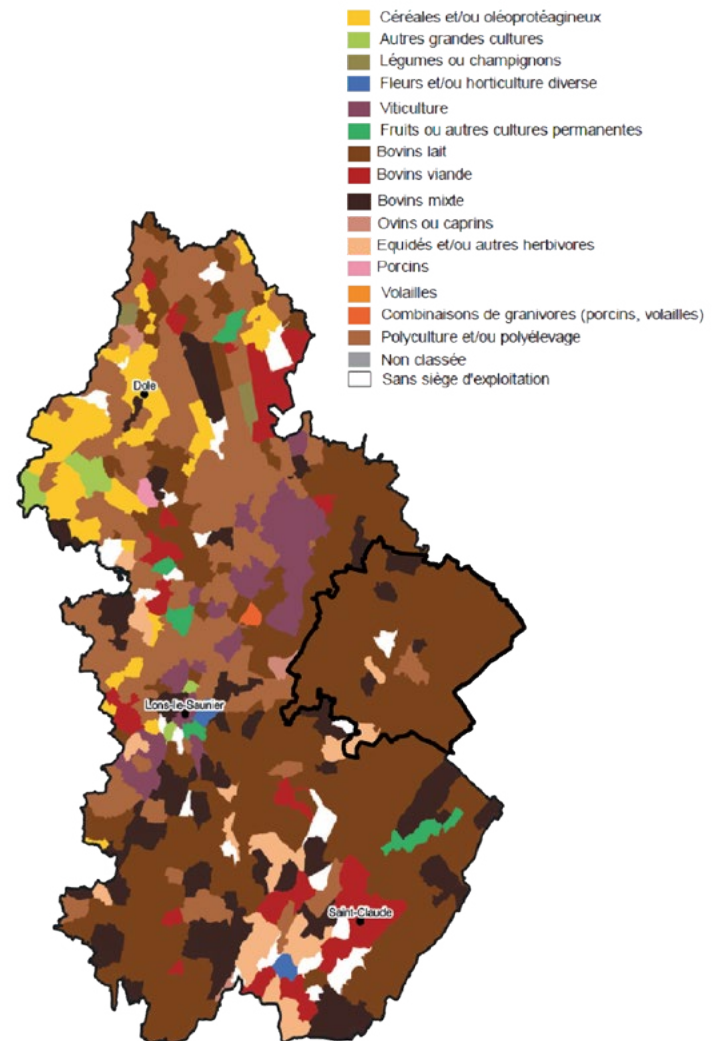
« La grande affaire de la montagne est, en effet depuis des générations, l'élevage des bêtes à lait, celui plus récent des vaches Montbéliardes à la robe pie rouge qui pâturent tout l'été... tout le pays est marqué par cette activité. Le lait sert à fabriquer le Mont d'Or, le Morbier, le Comté, dans des fruitières qui se sont développées dès le Moyen-Âge. » - Extrait de "La tradition franc-comtoise" Cl. Royer. J. Ch Demard.

La spécificité de la région Franche-Comté est la fabrication de ces fromages, qui permettent de conserver le lait et constituent une monnaie d'échange négociable avec les autres régions limitrophes ou plus lointaines. Il est probable que le principe de fabrication de cette pâte cuite soit un apport des Suisses, établis en Franche-Comté. Les habitants de certaines régions se sont spécialisés dans ce négoce, associé à celui du bois et descendaient la vallée du Rhône pour remonter du vin, entre autres. Cette activité a favorisé le développement de l'agriculture, grâce à ces échanges et de se libérer, très tôt, d'une stricte autarcie.

La mise en valeur du territoire a constitué un paysage d'une qualité particulière. Si l'on peut supposer que les premiers types d'exploitation étaient à champs ouverts (Champagnole), la division en petites propriétés et la diversité de cultures ont créé un paysage de **bocage***, dans lequel les parcelles sont limitées par des murets de pierres sèches et des haies vives.

D'après J.L. Maynaud dans son histoire de la Franche-Comté « au XIX^e siècle, la Franche-Comté offre un paysage de champs ouverts, classiques dans la France du nord-est, et conforme à la description de Marc Bloch. L'absence de clôtures et de haies y est la marque des habitudes communautaires : vaine pâture et assolement triennal. » C'est le domaine de l'**assolement*** pastoral à longue révolution : à deux ans ou plus de prairie de fauche, succèdent, lorsqu'elle se dégrade, trois à quatre ans d'orge ou d'avoine ; ce système de faible rendement est surtout consacré à l'élevage de vaches laitières. Les villages sont généralement implantés au centre de leur terroir, si la forêt dense occupe une forte proportion du territoire, le paysage se dilate à l'approche des sites habités sous forme de cultures ou de prairies.

Récemment (mécanisation lourde de l'agriculture), les cultures céréalières représentaient une forte proportion des productions, dans une agriculture de type d'auto-survivance, chaque exploitation fournissait l'ensemble de la consommation, autant pour les hommes que pour le bétail : céréales (avoine, blé, seigle...), fruits et légumes dans les jardins et vergers, miel, huile de noix, volaille et porc ; seul le vin était importé.



Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 Données provisoires

5

Occupation des sols

5.1 | Forêts

Le territoire de la CC CNJ couvre un secteur à l'occupation des sols très variée, en lien étroit avec l'altitude.

Les bois et les forêts sont nombreux et occupent 50 % du territoire de la communauté de communes. Le plus souvent, ils sont mixtes avec une densification des résineux en fonction de l'altitude. Le bois est exploité en bois d'œuvre, construction et bois de chauffage. Les forêts subissent les effets du changement climatique avec la prolifération du **scolyte*** sur l'épicéa (principalement en plaine). Une dégradation des « sapinières historique », est également observée sur le massif des Moidons et de la Joux.

Les feuillus ne sont pas épargnés par ces attaques sanitaires. Le hêtre, le chêne et le frêne présentent des signes de dépérissement.

5.2 | Agriculture

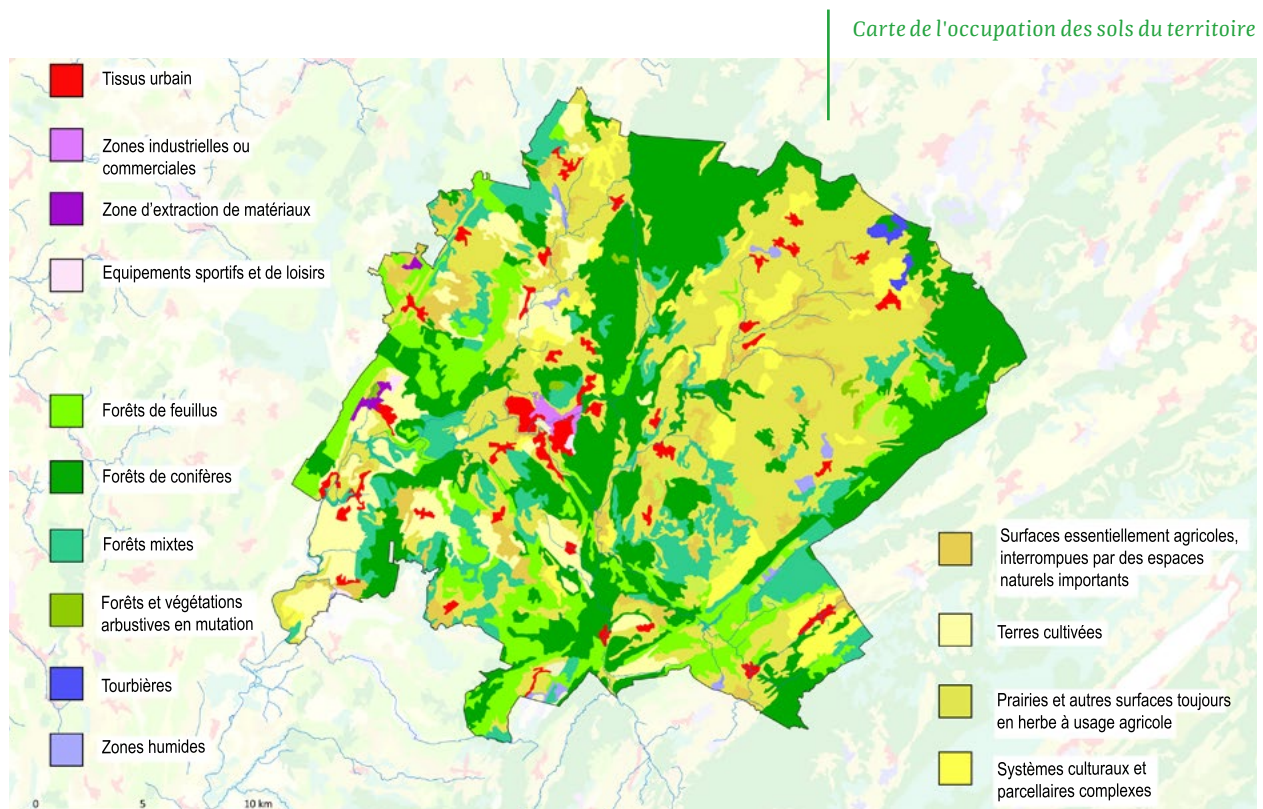
Les exploitations en bovin lait AOP occupent les 3/4 du territoire. La **vallée de l'Angillon** et la **Combe d'Ain** sont les territoires où l'on retrouve le plus de culture céréalière, due à la présence des rivières et à l'altitude peu élevée.

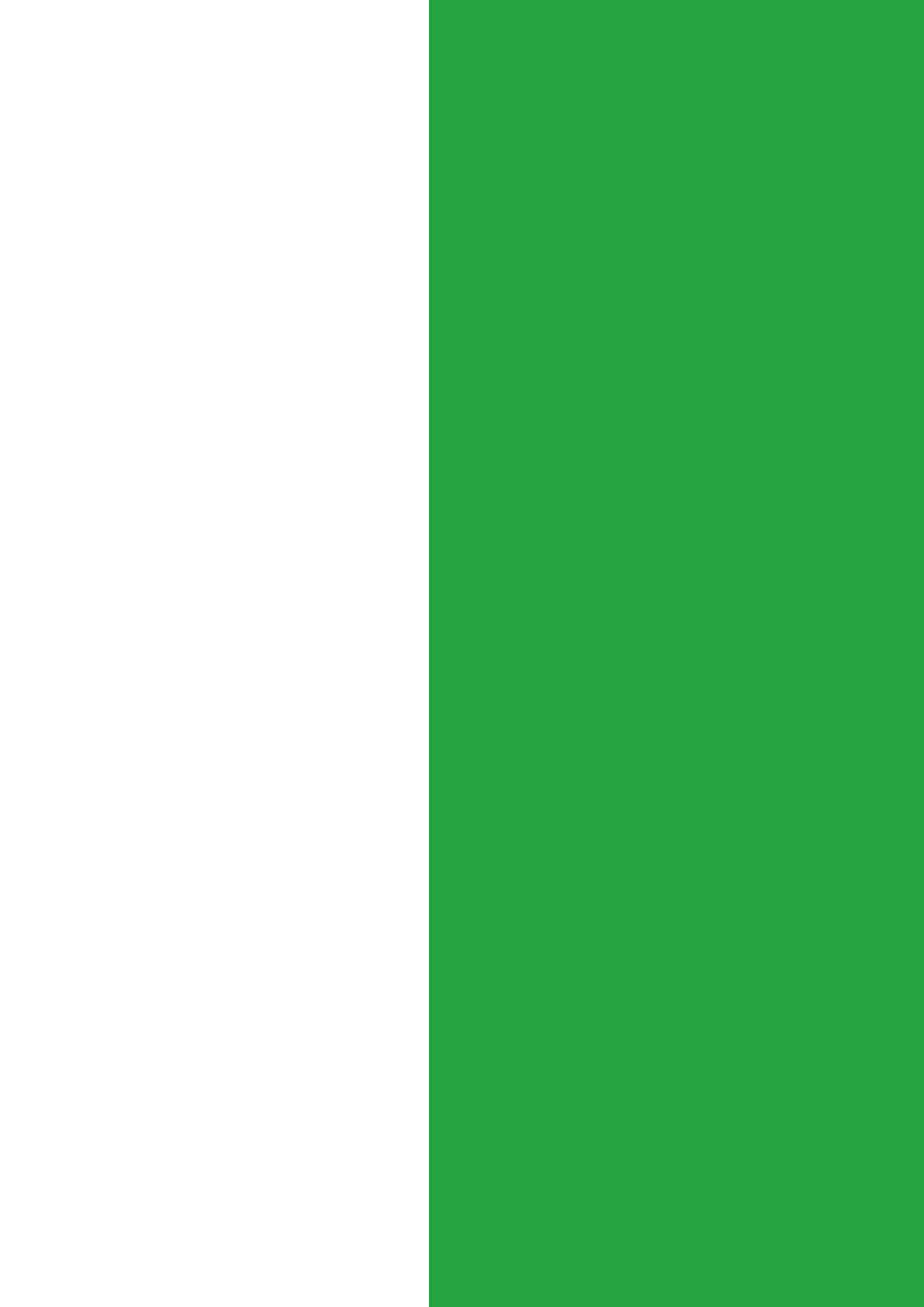
5.3 | Ressource en eau

La ressource en eau est un enjeu majeur sur la communauté de communes. Plusieurs solutions sont mises en place face au manque de réserve d'eau sur le territoire, principalement causé par le sous-sol karstique et la problématique des hivers avec peu de neige. La valorisation des milieux humides par leur remise en état, la protection des puits de captage, des lacs, des cours d'eau et des tourbières par des techniques agricoles adaptées dans ces zones.

5.4 | Tissus urbains

La communauté de communes est composée de communes rurales comprenant de 23 à 779 habitants pour 63 d'entre-elles. Champagnole est la seule ville de la communauté de communes avec une population de 8 035 habitants (INSEE 2022). Des bourgs comme Mignovillard et Foncine-le-Haut avoisinent les 1000 habitants, cette démographie s'explique avec la proximité de la frontière Suisse. Leur caractère rural et leurs paysages atypiques les rendent attractifs pour les frontaliers.







Le Frasnois

Chapitre 2

Unités

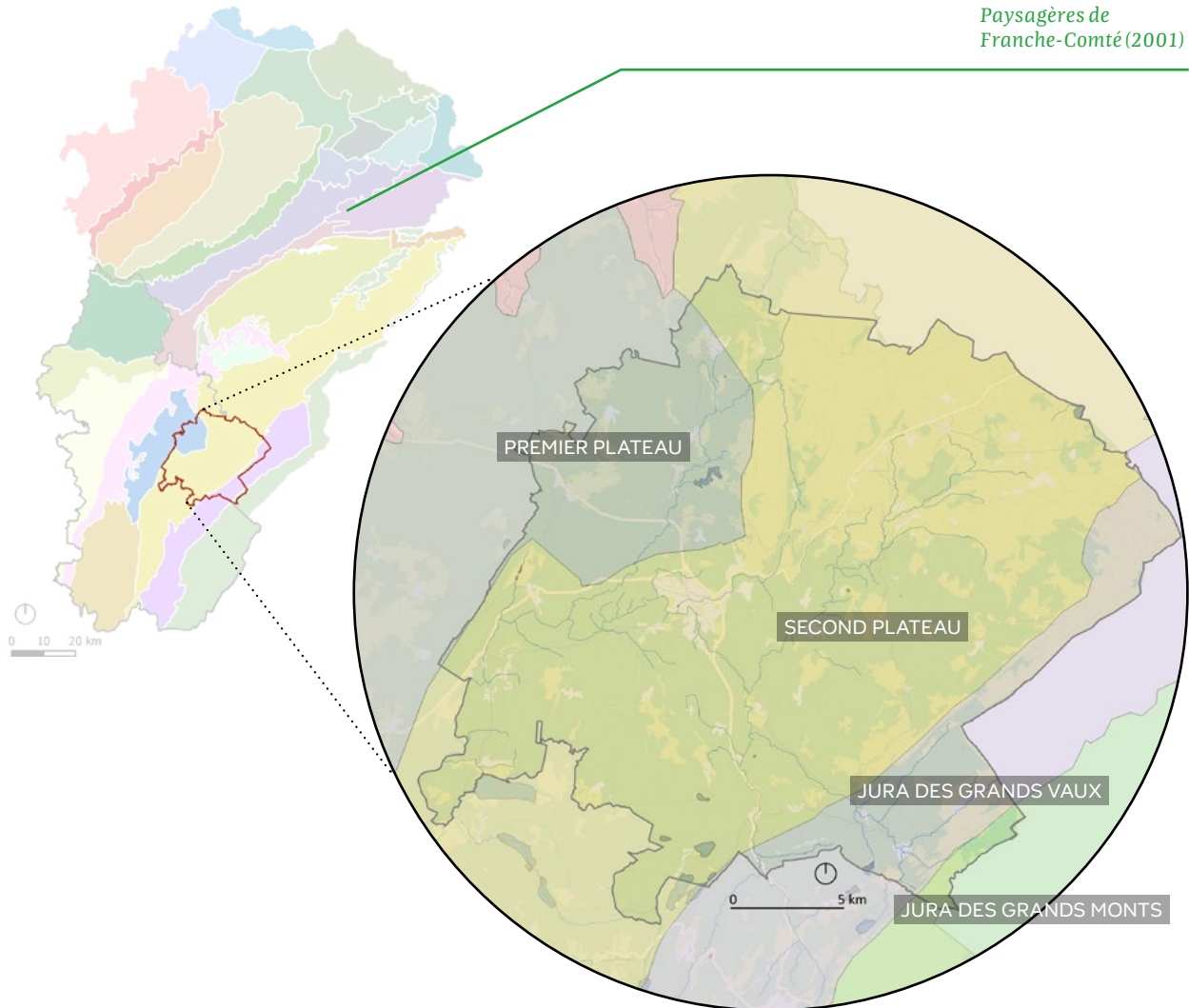
Paysagères

Communauté de communes
Champagnole Nozeroy Jura

1

Paysage de la Communauté de communes

Carte des Unités
Paysagères de
Franche-Comté (2001)



1.1 | Unités Paysagères

La Communauté de communes Champagne Nozeoy Jura est segmentée en **quatre unités paysagères** (d'après l'Atlas des paysages du Jura).

Ces quatre unités sont elles-mêmes divisées en Sous-Unités Paysagères qui décrivent plus précisément le paysage.

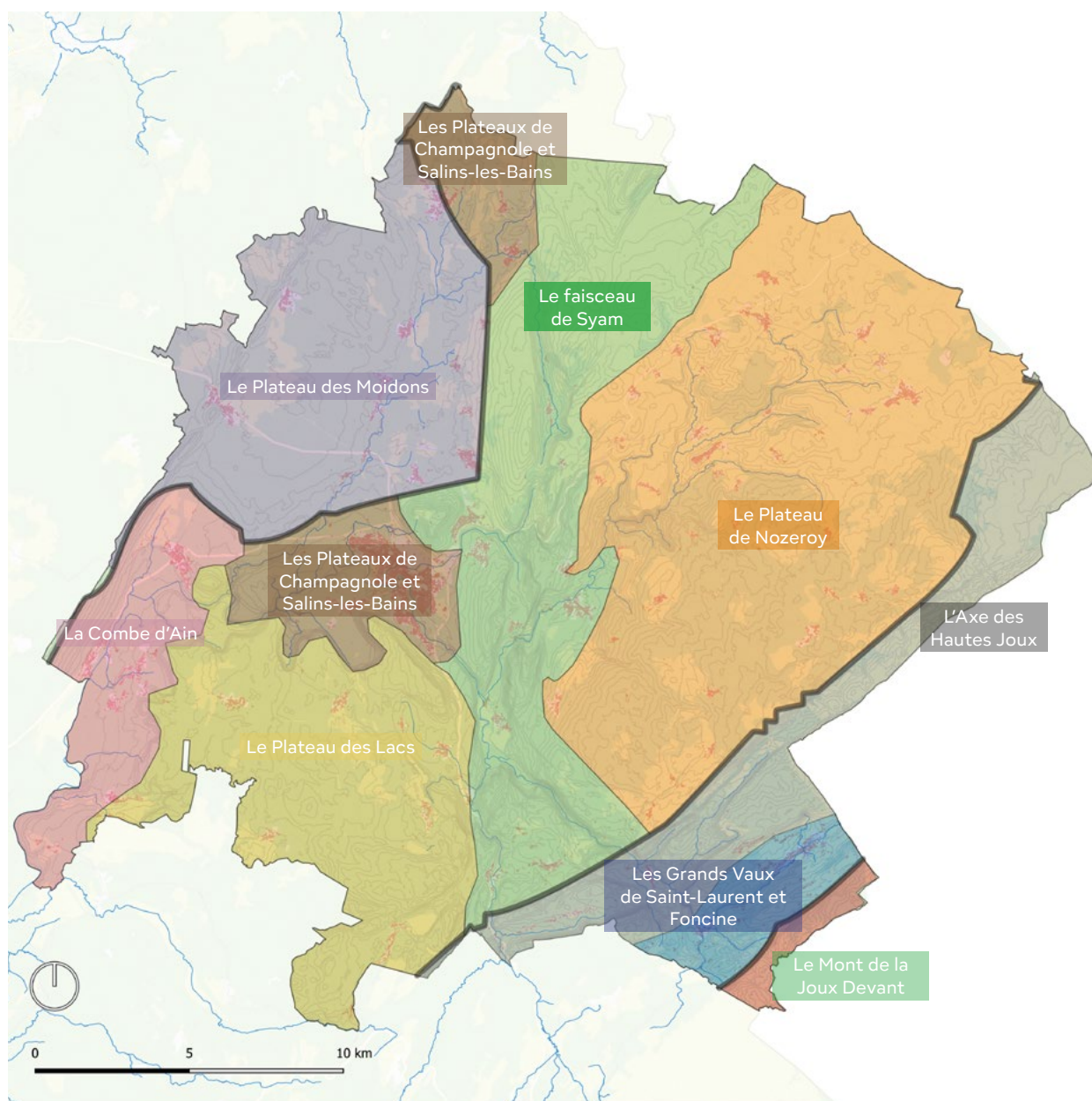
Neuf sous-unités ont été définies et composent les paysages de la communauté de communes.

Le **Premier Plateau** est composé de la **Sous-Unité Paysagère du Plateau des Moidons**

Le **Second Plateau** est composé des **Sous-Unités Paysagères** des Plateaux de Champagnele et Salins, de la Combe d'Ain, du Faisceau de Syam, du Plateau de Nozeroy et du Plateau des Lacs.

Le **Jura plissé des Grands Vaux** est composé des **Sous-Unités Paysagères** de l'Axe des Hautes Joux et des **Grands Vaux de Saint Laurent et Foncine**.

Une petite partie du **Jura des Grands Monts** avec la **Sous-Unité Paysagère du Mont de la Joux Devant**. Cette dernière ne sera pas décrite car elle ne concerne aucun village de la CC CNJ.



1.2 | Sous-unités paysagères

Ces **neuf Sous-Unités Paysagères**, définies dans l'Atlas des Paysages du Jura, nous permettent de décrire plus précisément les paysages. Ce sont des subdivisions des grandes **Unités Paysagères** qui composent la communauté de communes.

Les subdivisions se justifient par des différences dans les composants paysagers. Des variations liées à la fois à la morphologie, à la fonctionnalité mais aussi à l'usage des paysages. Ces Sous-Unités Paysagères, identifiées à l'échelle de l'Atlas, peuvent permettre de faire le lien avec

les inventaires paysagers réalisés à des échelles plus fines, notamment dans le cadre des SCOT ou PLU : ceci implique alors un nouveau travail de terrain afin de caractériser ces Sous-Unités.

Ainsi, les **Sous-Unités Paysagères** sont le support d'un complément d'information concernant de faibles variations des caractéristiques d'un paysage identifié à l'échelle de l'unité paysagère. Ces variations, même minimes, peuvent être importantes à prendre en compte pour la gestion, l'aménagement ou la protection des paysages.

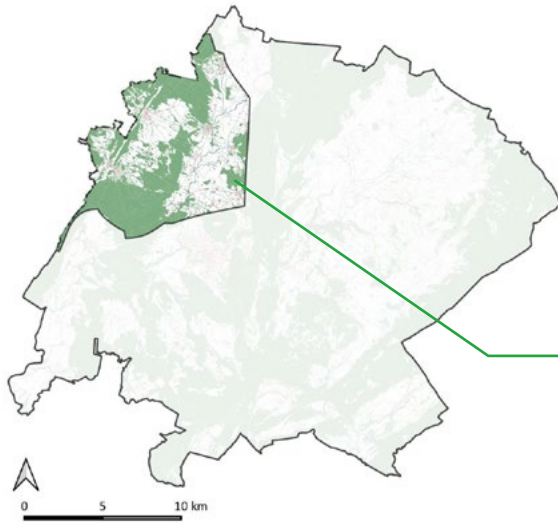
2 Premier Plateau

2.1 | Plateau des Moidons

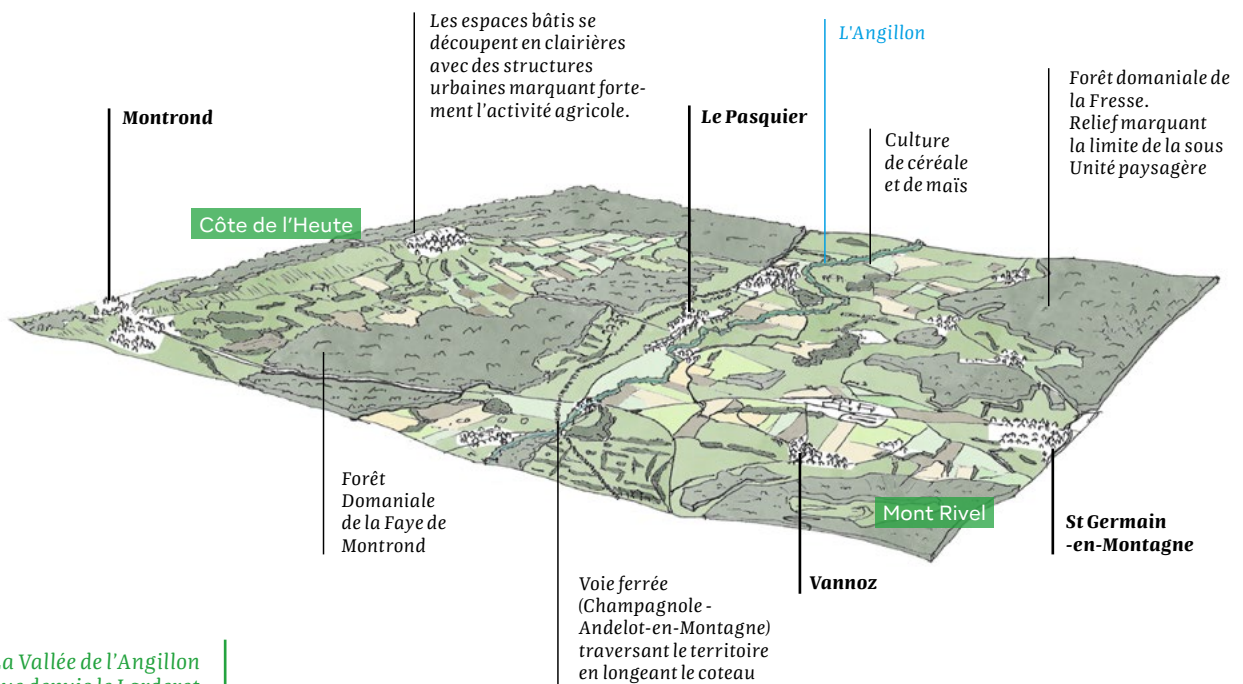
Cette Sous-Unité appartient à l'Unité Paysagère du Premier Plateau.

La **topographie** sans grande vigueur de ce plateau est animée de **rides secondaires** qui fragmentent l'ensemble en unités dénivelées.

La **dalle calcaire** (cf. Carte géologique) détermine une surface homogène, illustrant la diversité des formes de **dissolution karstique superficielles**.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Ardon, Le Larderet, Le Latet, Le Pasquier, Montrond, Moutoux, Saint-Germain-en-Montagne, Valempoulières, Vannoz, Vers-en-Montagne.



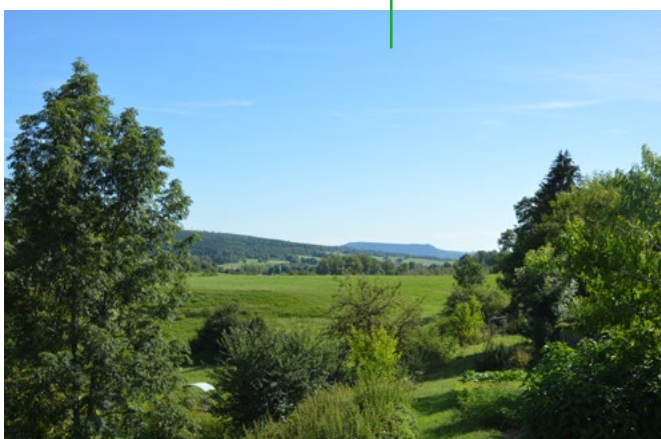
La Vallée de l'Angillon vue depuis le Larderet



Vue depuis la côte de l'Heute en direction du mont de la Fresse



Vue sur le mont Rivel et sur le mont de la Fresse



Le Latet

Valempoulières depuis le belvédère de la Madone



Le paysage du plateau des Moidons tient à une organisation très sobre : une topographie rigide en légère pente vers la rivière de l'Angillon. La côte de l'Heute et le mont de la Fresse sont les principaux reliefs qui cadrent cette partie du plateau. Ils permettent une vision lointaine du paysage.

Mis à part la rivière de l'Angillon, principal cours d'eau traversant cette portion de territoire, l'eau circule plutôt en souterrain. Ce phénomène, appelé « Karst », est le résultat d'une érosion de la roche calcaire qui compose en grande partie le plateau des Moidons. Certaines formes karstiques sont visibles côtés Ouest de la côte de l'Heute : dolines, bassins fermés, vallons aveugles.

Les forêts de feuillus, mêlées de résineux, s'étendent sur la pente et forment une ceinture autour de Valempoulières.

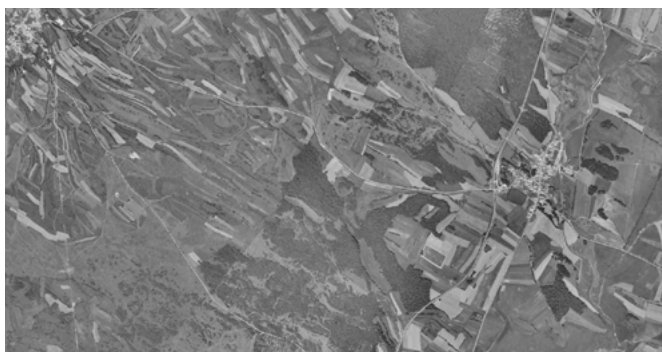
Les parcelles non boisées sont consacrées aux prairies et à la polyculture, elles se concentrent principalement dans la vallée de l'Angillon.

La mixité des activités agricoles crée des villages aux morphologies particulières.

Le centre ancien se compose à la fois de fermes de polycultures à trois travées et de fermes pastorales à quatre travées, d'une grande superficie. Si les premières sont disposées en alignement, en bandes continues, les secondes, quant à elles, sont généralement isolées et parfois reliées.

Enfin, les constructions plus récentes de bâtiments agricoles de type industriel sont situées à l'écart des villages. Les constructions récentes à destination d'habitats se retrouvent en périphérie du centre ancien sous forme de lotissement ou de pavillons isolés.

2.1A | Dynamiques paysagères



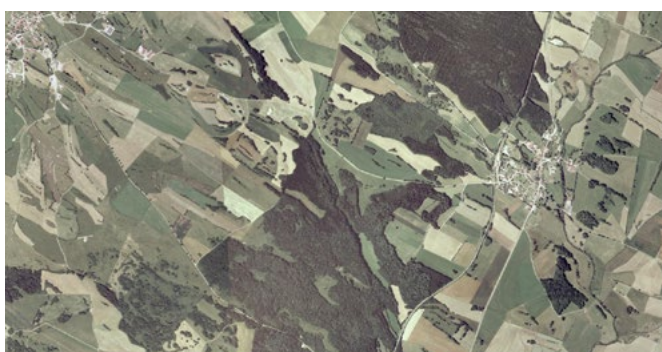
1950-60

Forêts : Petites et clairessemées

Villages : Il existe uniquement le bourg ancien.

Agriculture : Petites parcelles.

Réseau viaire : Voie ferrée, alignement d'arbres le long des routes.



2000

Forêts : Elles ont gagné du terrain.

Villages : Extension en lotissement pavillonnaire. Les fermes s'installent en dehors des villages.

Agriculture : Parcelles plus grandes dues au remembrement parcellaire intensif des années 80. Perte des haies délimitant les anciennes parcelles.



2024

Forêts : Les terrains autrefois en prairie se sont enfrichés.

Villages : De nouvelles extensions en lotissement.

Agriculture : Parcelles encore plus grandes, les fermes s'agrandissent également.

Réseau viaire : Voie ferrée et routes

© IGN

L'espace public au sein des villages a profondément changé en un siècle, exemple de St-Germain-en-Montagne.

La place du village dans les années 1910



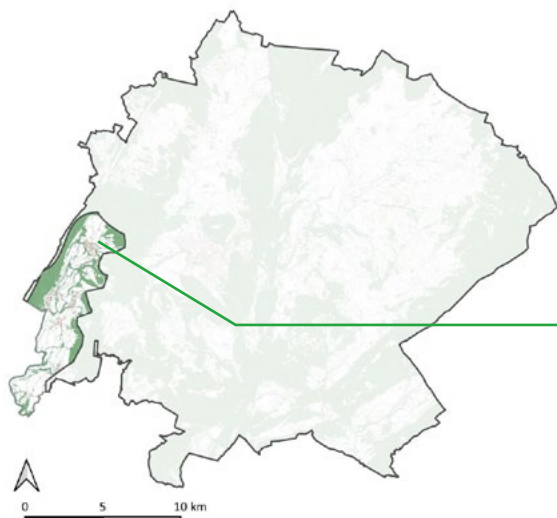
Carrefour route d'Equevillon et route de la Fresse, 2023



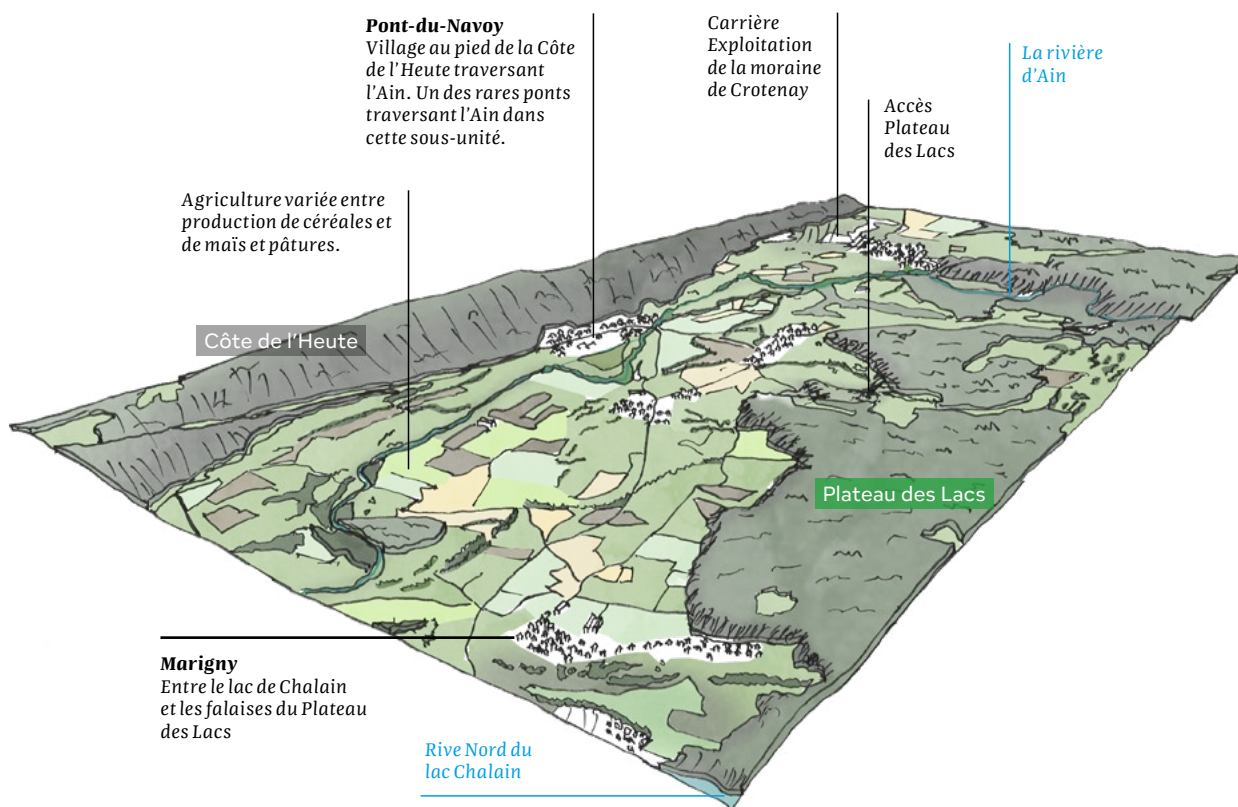
3 Second Plateau

3.1 | Combe d'Ain

Cette Sous-Unité se présente avant tout comme une unité morphologique héritée de la dernière glaciation. En effet, elle paraît sur-dimensionnée comparé au gabarit de la rivière. Il y a 20000 ans un immense lac proglaciaire occupait cette vallée formant aujourd'hui ce vaste évidement nord-sud de trois kilomètres de large et d'une trentaine de kilomètres de long. Elle est limitée par la Côte de l'Heute à l'ouest et le Plateau des Lacs à l'est.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Crotenay, Marigny, Monnet-la-Ville, Montigny-sur-l'Ain, Pont-du-Navoy, Villard-sur-l'Ain (Commune de Marigny)



Pont-du-Navoy





Depuis Doucier vue
sur la Côte de l'Heute



Depuis Crottenay vue sur
le relief du Plateau des Lacs



Montigny-sur-l'Ain,
bâti diffus et imposant



Les langues glaciaires au maximum de leur extension ont déposé dans la Combe d'Ain des moraines qui constituent les principaux reliefs de cette sous-unité.

Essentiellement constitué de cultures et de prairies, son paysage est très ouvert ; la vue atteint facilement les reliefs bordiers de la chaîne de l'Heute et du Plateau des Lacs. La rivière de l'Ain se devine quant à elle par sa ripisylve. La Combe d'Ain est ainsi le chemin d'accès principal vers les lacs du Second Plateau depuis l'ouest. Les villages traversés par les voies départementales, sont influencés par cette proximité dans leur développement urbain.

Comme le plateau des Moidons, la Combe d'Ain a la particularité d'accueillir une plus grande proportion d'exploitations hors production de lait AOP.

Sur le territoire de la CC CNJ, nous sommes sur la moitié Nord de la Combe d'Ain, les villages s'organisent en réseau au-dessus des zones inondables et des cultures. Ils regroupent en longues bandes des fermes de polyculture à trois travées, implantées de part et d'autre de la voie, souvent en retrait. Des clôtures ont remplacé l'ancien espace de travail lié à l'activité d'exploitation.

À proximité de la mairie et de l'église, l'espace public se dilate en place ou placette au centre de laquelle se dresse souvent une fontaine ou un calvaire.

Marigny

3.1A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : Uniquement présentes sur les reliefs, les ripisylves sont très étroites.
Villages : Présence du bourg ancien. Implanté selon la topographie, le réseau viaire, la rivière d'Ain et le lac Chalain. Les fermes sont dans les villages
Agriculture : Petites parcelles
Réseau viaire : Présence des rails du "Tacot". Canal sur l'Ain pour alimenter les Forges.



2000

Forêts : Présentes sur les reliefs. Elles gagnent du terrain notamment sur les coteaux.
Villages : Extension en lotissement pavillonnaire. Les fermes se reconstruisent hors des villages.
Agriculture : Parcelles plus grandes dues au remembrement parcellaire intensif dans les années 80. Perte de certaines haies délimitant les anciennes parcelles.
Réseau viaire : Disparition de la voie PLM.



2024

Forêts : Certains terrains autrefois en prairie se sont enrichés. Ripisylve de la rivière d'Ain plus épaisse.
Villages : L'extension des villages continue.
Agriculture : Enrichissement de certaines parcelles autrefois en prairie.
Réseau viaire : Voie PLM transformée en voie verte au Nord de Pont-du-Navoy, jusqu'à Champagnole. Sur la côte de l'Heute création d'une piste forestière vers 2010 -2011.

© IGN

L'espace public a profondément changé en un siècle, exemple de Marigny.

La fontaine, en 1910, lieu de rencontre, espace partagé entre les piétons et les véhicules. Les tilleuls du cimetière ont un port libre.



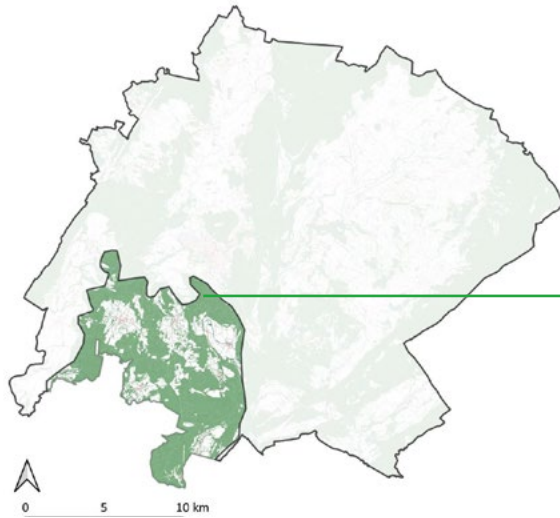
La fontaine rond-point, en 2023, la circulation automobile prend le dessus, la fontaine est alors protégée de barrières et de pots. La taille des arbres est plus stricte.



3 Second Plateau

3.2 | Plateau des Lacs

Le territoire de la CC CNJ concerné est le nord de cette Sous-Unité du Plateau des Lacs. Il y a 20 000 ans, les glaciers ont profondément modelé ce plateau en aménageant des sites propices à l'installation de nombreux lacs. Sur le territoire de la CC CNJ les lacs de Narlay, le Petit Maclu, de Chalain, du Fioget et du Vernois sont les vestiges de cette période.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Chatelneuf, Le Frasnois, Le Vaudioux, Loulle, Mont-sur-Monnet, Pillemoine, Saffloz.

Présence importante de forêts principalement composées de feuillus

Village en clairière

Parcelle cultivée proche du village avec haie bocagère

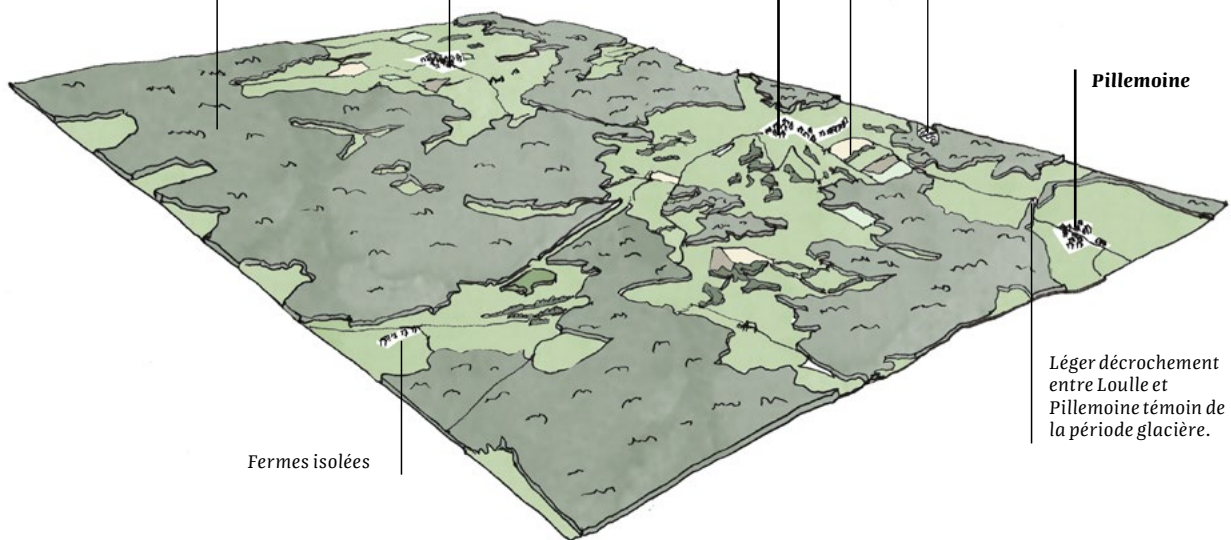
Loulle

Lapiaz de Loulle

Pillemoine

Léger décrochement entre Loulle et Pillemoine témoin de la période glaciaire.

Fermes isolées



Le Lac de Chalain depuis le Belvédère du lac





Depuis Doucier vue sur la Côte de l'Heute



Vue depuis Pillemoine

Ce plateau extrêmement cloisonné se situe dans le prolongement du plateau de Nozeroy. Il s'en distingue cependant par une altitude plus basse et un paysage forestier plus marqué.

Ces forêts, mélanges de feuillus et de résineux, sont entrecoupées de larges clairières, où l'on retrouve, villages et terres consacrées à l'élevage et à la polyculture. Ces dernières sont, dans la plupart des cas, implantées en site plat et à l'écart des principaux axes de circulations.

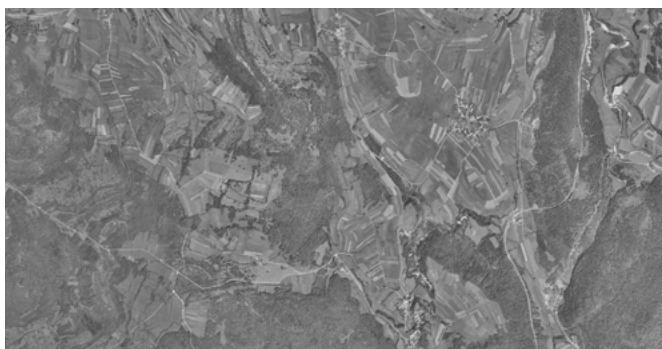
Les reculées de Ney, de Balermes et de Chalain forment des cirques qui accentuent l'escarpement de la bordure occidentale du plateau. Cette différence, abrupte et marquée avec la vallée de l'Ain, crée un changement de paysage immédiat et des belvédères aux larges horizons.

Cette zone intermédiaire entre Plaine et Montagne se distingue par la présence de plusieurs types de fermes : de polycultures à trois travées et pastorales à quatre travées souvent groupées en bandes de trois ou quatre.



Mont-sur-Monnet

3.2A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : Clairsemées par endroit, denses à d'autres.

Villages : Petits villages espacés et quelques hameaux en bord de route.

Agriculture : Présence de petites parcelles.

Réseau viaire : Voie ferrée passant au sud-est.

Activité : Début d'exploitation de la carrière de sable « Roussillon ».



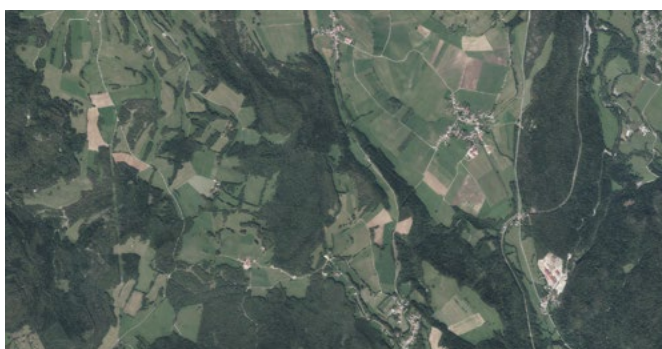
2000

Forêts : Enfrichement de certaines parcelles agricoles, la forêt gagne du terrain. Le passage de la ligne électrique aérienne entraîne un défrichement.

Villages : Extension des villages par petits lotissements de 3-4 maisons. Les fermes s'installent en périphérie des villages.

Agriculture : Les parcelles s'agrandissent entraînant la disparition de haies bocagères existantes. Certaines haies s'épaississent et d'autres apparaissent.

Activité : Extension de l'exploitation de la carrière de sable et installation de la scierie Jacquemin.



2024

Forêts : L'enfrichement de certaines parcelles continuent.

Villages : Apparitions de nouvelles fermes hors villages. Extension le long des voies au Vaudioux et dans les dents creusent à Châtelneuf.

Agriculture : Agrandissement de certaines parcelles.

Activité : Arrêt de l'exploitation de la carrière de sable en 2008, devenue prairie aujourd'hui. Extension de la scierie Jacquemin.

© IGN

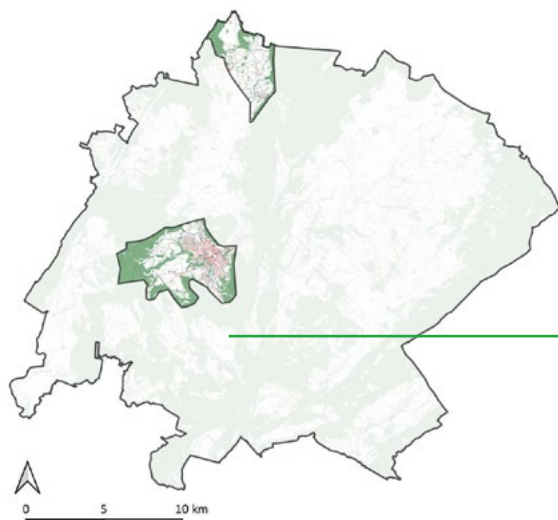
L'espace public au sein des villages a profondément changé en un siècle, exemple de Pillemoine.

Rue des Epinettes en 1910, l'espace entre le bâti et la rue est public



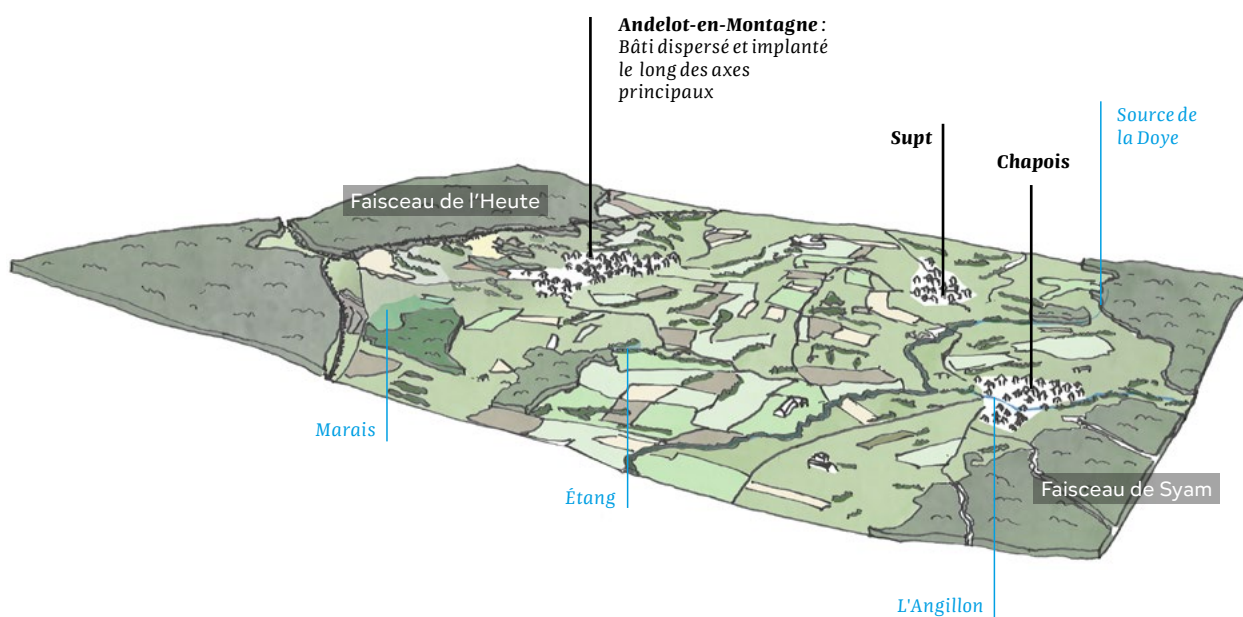
Rue des Epinettes, en 2024, l'espace entre le bâti et la rue est devenu privé



3 Second Plateau**3.3 | Plateaux de Salins et de Champagnole**

Ces deux plateaux au sein de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura ont des caractéristiques sensiblement différentes. L'ensemble se caractérise par un fuseau s'étendant au sud vers la Combe d'Ain. Les similitudes se créent dans la morphologie des villages où le bâti est relativement groupé et implanté de façon discontinue le long de l'axe principal.

Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Andelot-en-Montagne, Chapois et Supt pour le Plateau de Salins ; Champagnole, Cize et Ney pour le Plateau de Champagnole.

3.3.1 | Plateau de Salins

Hauteurs d'Andelot-en-Montagne





alentour
d'Andelot-en-Montagne



Faisceau de Syam



Village de Supt



Ce plateau très ouvert se situe dans le prolongement du plateau de Levier, délimité par deux faisceaux, celui de l'Heute au Nord-Ouest et celui de Syam à l'Est.

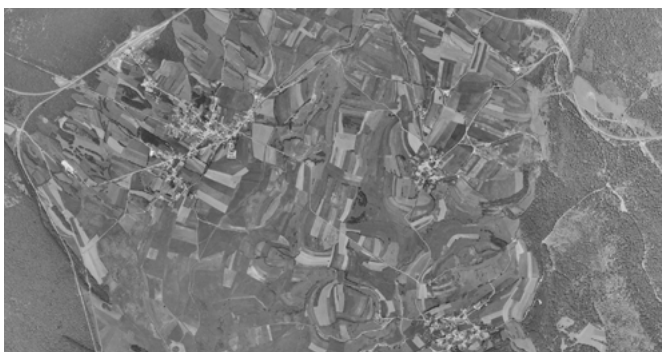
Il est caractérisé par une topographie peu vallonnée avec des champs cultivés et des prés de fauches séparés par quelques haies bocagères et de forêts garnissant les reliefs.

L'Angillon et le ruisseau de La Doye sont les principaux cours d'eau de cette Sous-Unité. Des petits bassins fermés collectent les écoulements superficiels en faveur de marais épars. La topographie descendante vers le Sud laisse la vue ouverte sur le plateau des Moidons jusqu'au Mont Rivel.

La morphologie des villages est groupée, le bâti est implanté de façon discontinue le long de l'axe principal et se compose de large fermes d'élevage à quatre travées (cf. volet architectural). Andelot-en-Montagne comptait également quelques carrières de pierres bleues à bâtir. C'est également la commune de départ de la ligne ferroviaire des Hirondelles traversant le territoire de Nord en Sud.

Village de Supt

3.3.1A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : elles occupent uniquement les reliefs. Les ripisylves sont peu denses voir totalement absentes.
Villages : morphologie groupée, disposée le long des grands axes.
Agriculture : présence de petites parcelles.
Réseau viaire : petites routes et voie ferrée



2000

Forêts : Enrichissement de certaines parcelles agricoles, la forêt gagne du terrain. Les ripisylves sont plus épaisses
Villages : Extension des villages par petits lotissements d'une dizaine de maisons. Les fermes s'installent en périphérie des villages.
Agriculture : Les parcelles s'agrandissent et disparition de haies bocagères existantes, apparitions de nouvelles.
Réseau viaire : Reste inchangé et se renforce.
Activité : Extension de l'exploitation de la carrière Pernot.



2024

Forêts : L'enrichissement de certaines parcelles continuent.
Villages : Apparitions de nouvelles fermes hors villages. Extension en lotissement.
Agriculture : Agrandissement de certaines parcelles.
Activité : Extension de l'exploitation de la carrière Pernot

© IGN

L'espace public au sein des villages a profondément changé en un siècle, exemple de Chapois.

Rue du D^r ROUX en 1910



Rue du D^r ROUX en 2024



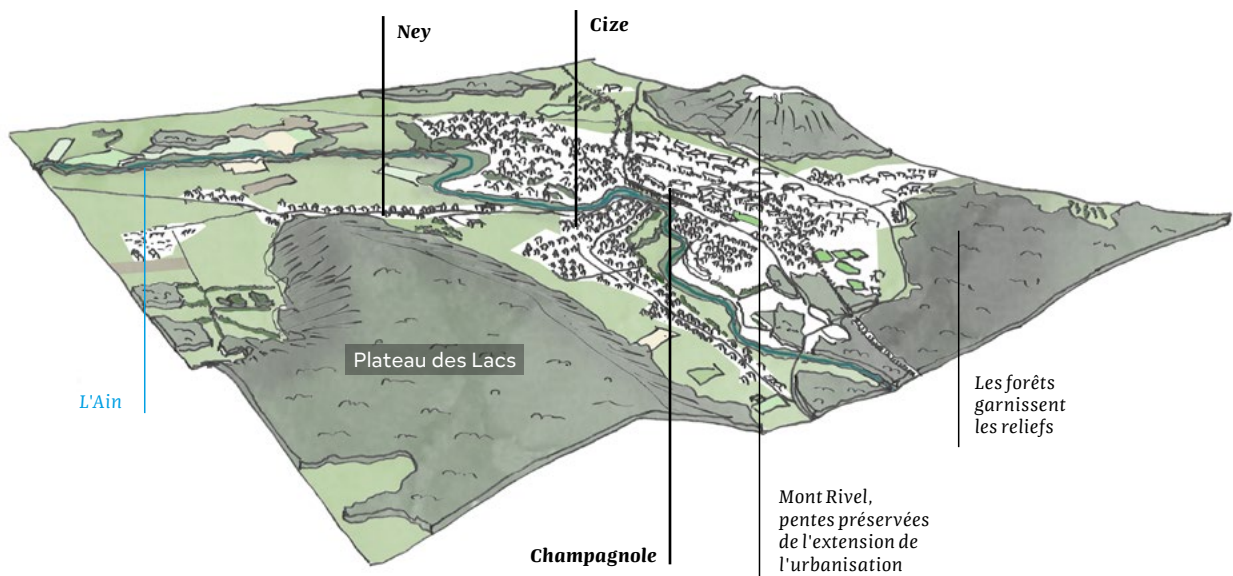


Le Plateau de Champagnole est l'entrée Nord pour le Haut-Jura. Son paysage se compose d'une partie très plane aux alentours de la rivière d'Ain, entourée de reliefs plus ou moins abrupts : le bord du Plateau des Lacs, le faisceau de Syam et le Mont Rivel.

Champagnole, la quatrième ville la plus importante du Jura, marque profondément le paysage par l'extension de son urbanisation. La rivière d'Ain traverse cette Sous Unité d'Est en Ouest ce qui permet la présence de terres arables.

Les villages s'étendent le long des grands axes routiers avec un bâti similaire à celui du Plateau de Salins. Le bâti ancien au centre de la ville de Champagnole ne ressemble pas à ceux des villages alentours. En effet, la ville a subi un incendie au XIX^e siècle et sa reconstruction a été fortement marquée par son passé industriel avec des maisons de faubourg et des cités ouvrières.

3.3.2 | Plateau de **Champagnole**



3.3.2A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : Elles occupent le sommet des reliefs. La ripisylve de l'Ain est peu dense voire totalement absente.

Villages : Morphologies groupées, disposées le long des grands axes. Les coupures entre les villages sont importantes.

Agriculture : Présence de petites parcelles.

Réseau viaire : Voie du Tacot (Pont-du-Navoy - Champagnole), alignement d'arbres sur la route D471 direction Ney.



2000

Forêts : Enrichissement de certaines parcelles agricoles, la forêt gagne du terrain notamment sur les pentes du Mont Rivel. Les ripisylves sont plus épaisses

Villages : Extension des villages par petits lotissements d'une dizaine de maisons. Les fermes s'installent en périphérie des villages.

Agriculture : Les parcelles s'agrandissent.

Réseau viaire : Apparition de la déviation et de la route Crotenay - Champagnole.

Activité : Extension de la zone d'activité dans la vallée de la Londaïne



2024

Forêts : L'enrichissement de certaines parcelles se poursuit.

Villages : L'extension des villages continue et les villages comme Cize et Equevillon deviennent un prolongement de Champagnole

Agriculture : Agrandissement de certaines parcelles.

Activité : La zone d'activité s'étend de plus en plus dans la vallée de la Londaïne.

© IGN

L'espace public au sein des villages a profondément changé en un siècle, exemple de Ney.

Rue de l'église, en 1910.



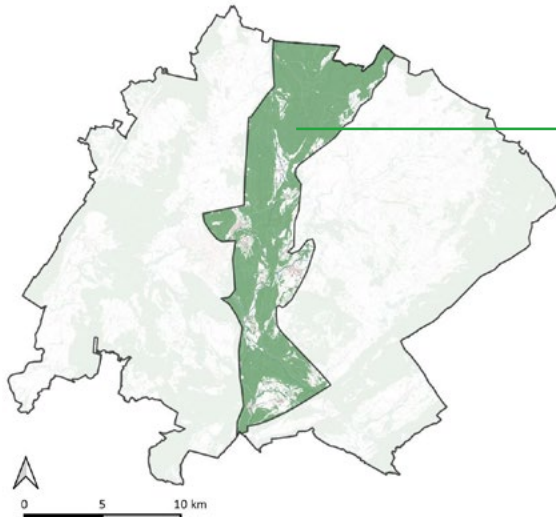
Rue de l'église, en 2024.



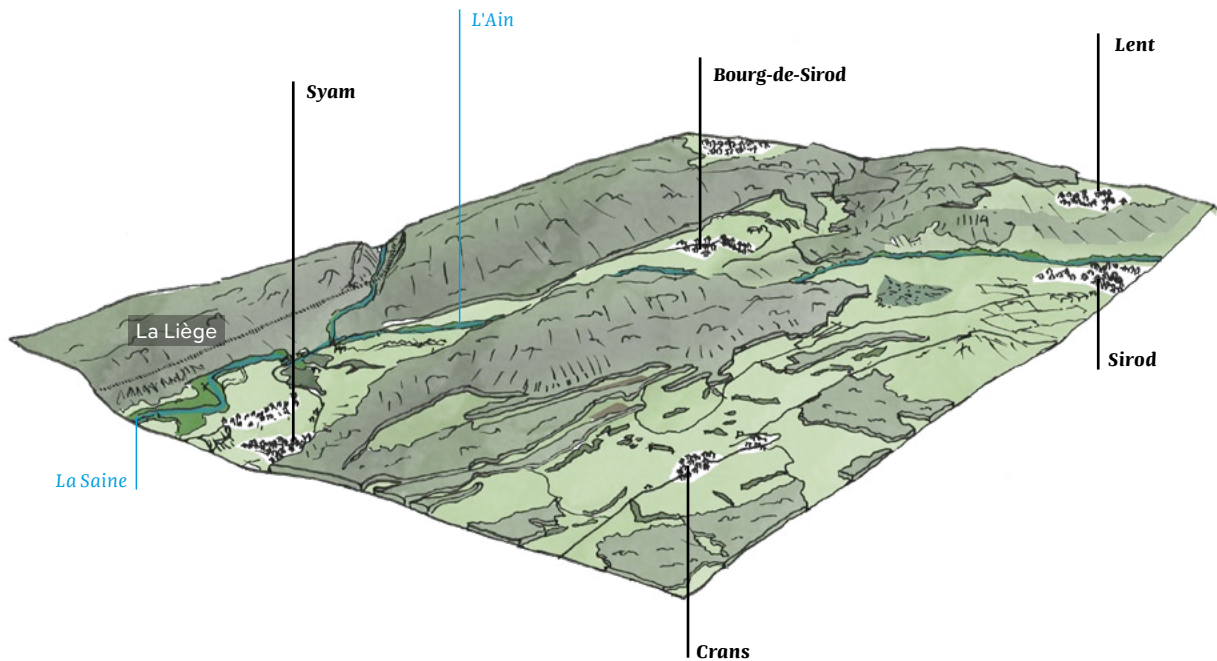
3 Second Plateau

3.4 | Faisceau de Syam

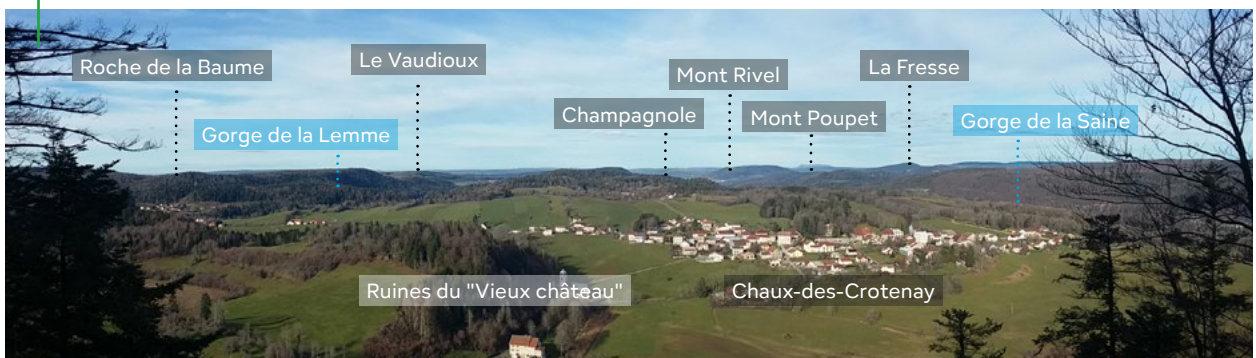
Cette Sous-Unité se définit par une topographie animée de plis et de failles qui jalonnent la limite entre deux plateaux, son altitude varie entre 540 et 840 mètres.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Bourg-de-Sirod, Chaux-des-Crotenay, Equevillon, Lent, Les Nans, Pont de la Chaux, Sapois, Sirod, Syam.



Belvédère du Rachet





Belvédère du Taiclet



Les Nans



La cluse d'Entreportes, Lent

Le Faisceau de Syam correspond à une zone géologiquement complexe qui sépare le Plateau de Nozeroy des Plateaux de Salins et de Champagnole. Plusieurs crêtes aux versants boisés, principalement de résineux, délimitent une succession de vallées encaissées accueillant quelques villages.

Cet ensemble canalise une partie du réseau hydrographique du plateau empruntant un tracé nord-sud. Pertes et cascades composent ainsi le paysage et ont induit l'installation de forges et autres activités industrielles lors des siècles derniers. Les traces de ce patrimoine sont encore présentes aujourd'hui notamment au bord de l'Ain.

Cette topographie complexe a provoqué la constitution de village aux structures variées : linéaire, en étoile ou éclaté.

Les bourgs situés à l'écart des axes de circulation sont constitués de fermes séparées par des jardins et des vergers. La diversité des activités agricoles et industrielles près de l'Ain, a produit un bâti très varié : ateliers artisanaux, logement d'ouvriers, fermes pastorales.

Bourg-de-Sirod



3.4A | Dynamiques paysagères



1950-60

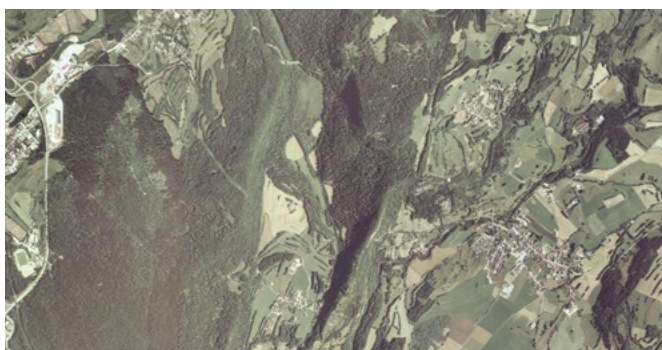
Forêts : Elles occupent le sommet des reliefs. La ripisylve de l'Ain est peu dense.

Villages : Le bâti se dispose de façon linéaire le long de l'axe principal.

Agriculture : Présence de petites parcelles.

Réseau viaire : Très contraint par le relief.

Activité : Présence de forges le long de l'Ain : Bourg-de-Sirod et Syam



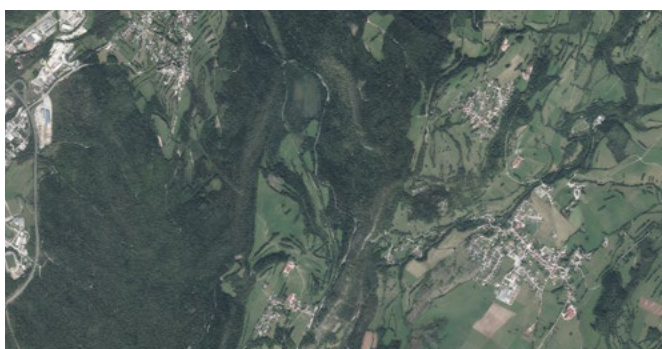
2000

Forêts : Enfrichement de certaines parcelles agricoles, la forêt gagne du terrain sur les pentes des reliefs. Notamment sur les bords de l'Ain.

Villages : L'extension des villages en lotissements change leur morphologie. Les fermes s'installent en périphérie des villages.

Agriculture : Les parcelles s'agrandissent avec le remembrement.

Activité : Les forges ayant cessé leurs activités deviennent des éléments de patrimoine. Une Zone d'Activité apparaît à Sirod.



2024

Forêts : L'enfrichement de certaines parcelles agricoles ainsi que des reliefs continuent.

Villages : L'extension des villages en lotissement se poursuit.

Agriculture : Agrandissement de certaines parcelles. Création de haies bocagères.

© IGN

L'extension de l'urbanisation et l'enfrichement des reliefs, l'exemple de Syam.

Route du lavoir en 1910, lieu de rencontre

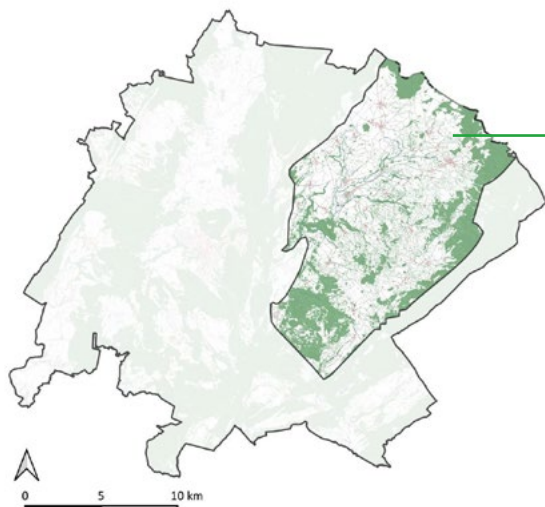


Route du lavoir en 2023



3 Second Plateau**3.5 | Plateau de Nozeroy**

Le Plateau de Nozeroy, d'une altitude comprise entre 800 et 900 mètres, est légèrement vallonné et recouvert quasi exclusivement de pâturages.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont :
 Arsure-Arsurette, Bief-des-Maisons, Bief-du-Fourg, Billecul, Censeau, Cerniébaud, Charency, Conte, Crans, Cuvier, Doye, Esserval-Tartre, Fraroz, Gillois, La Favière, La Latette, Les Chalesmes, Longcochon, Mièges, Mignovillard, Mournans-Charbonny, Nozeroy, Onglières, Plénise, Plénissette, Rix.



Cerniébaud





Vue de Nozeroy



Gillois



Censeau

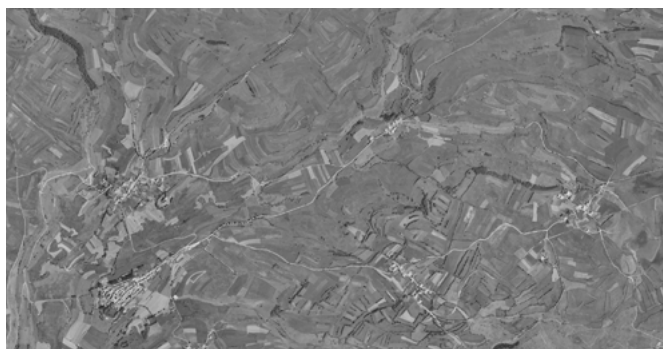
Le plateau de Nozeroy est constitué d'une succession de prairies et de prés aux formes vallonnées, délimités par des haies bocagères participant à restreindre la vue sur les horizons. Les forêts, principalement composées de résineux, sont présentes sur les reliefs alentours avec la Haute-Joux à l'ouest et la forêt du Prince à l'est.

Quelques forêts sur le plateau subsistent dans le paysage. En effet, une déforestation massive inscrite dans l'histoire du plateau laisse place à des pâturages pour la plupart dévolus à l'AOC Comté. De petits villages aux fermes massives se dispersent sur le plateau à distance respectueuse les uns des autres.

Principalement composés de fermes pastorales à quatre travées profondes, les villages s'organisent en un réseau dense aux structures variées : villages-rues en crêtes, villages maillés vastes et peu denses en site plat.

À l'est du plateau, la topographie plus douce et les haies bocagères moins présentes, permettent un paysage plus ouvert. Des zones humides prennent place sur les parties basses des vallons et la rivière d'Ain, la vallée de la Serpentine et le Val de Mièges creusent la topographie du plateau venant rompre la monotonie du paysage.

3.5A | Dynamiques paysagères


1950-60

Forêts : Inexistantes sur cette partie du plateau de Nozeroy.
Villages : Présence du bourg ancien.
Agriculture : Morcellement du plateau par des petites parcelles délimitées de haie bocagère
Réseau viaire : Il s'adapte à la topographie et aux parcelles agricoles.


2000

Forêts : Elles gagnent du terrain, certaines parcelles agricoles sont devenues des forêts.
Villages : Extension en lotissement pavillonnaire. Les fermes se reconstruisent hors des villages.
Agriculture : Parcelles plus grandes dues au remembrement parcellaire. Disparition de haies bocagères mais restent nombreuses.
Activité : Apparition d'une zone d'activité à Nozeroy.


2024

Forêts : Épaississement des forêts
Villages : L'extension des villages en lotissement ou le long des axes principaux se poursuit.
Agriculture : L'enfrichement de certaines parcelles continue. Les bâtiments de fermes à l'extérieur des villages s'agrandissent.
Activité : La zone d'activité s'étend à Nozeroy.

© IGN

Le chalet communal, fruitière de l'époque, fait partie du patrimoine de la Communauté de communes, sa réhabilitation prend différentes formes selon les villages. Ci-dessous l'exemple de Censeau où le chalet est devenu une boulangerie, on remarque également le changement de destination de l'axe principal.

Chalet Communal, année 1910

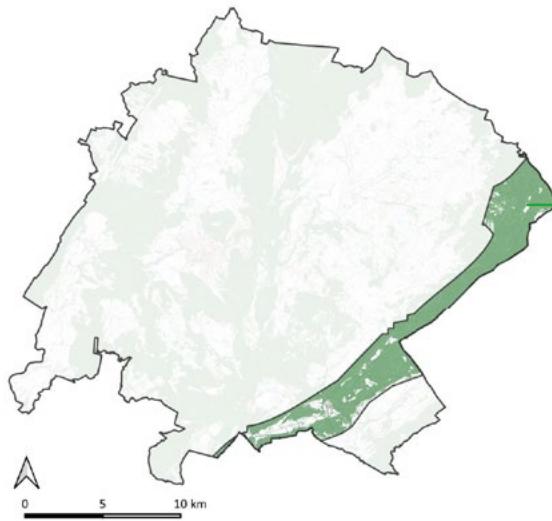


Boulangerie et rue des Chazeaux, en 2023

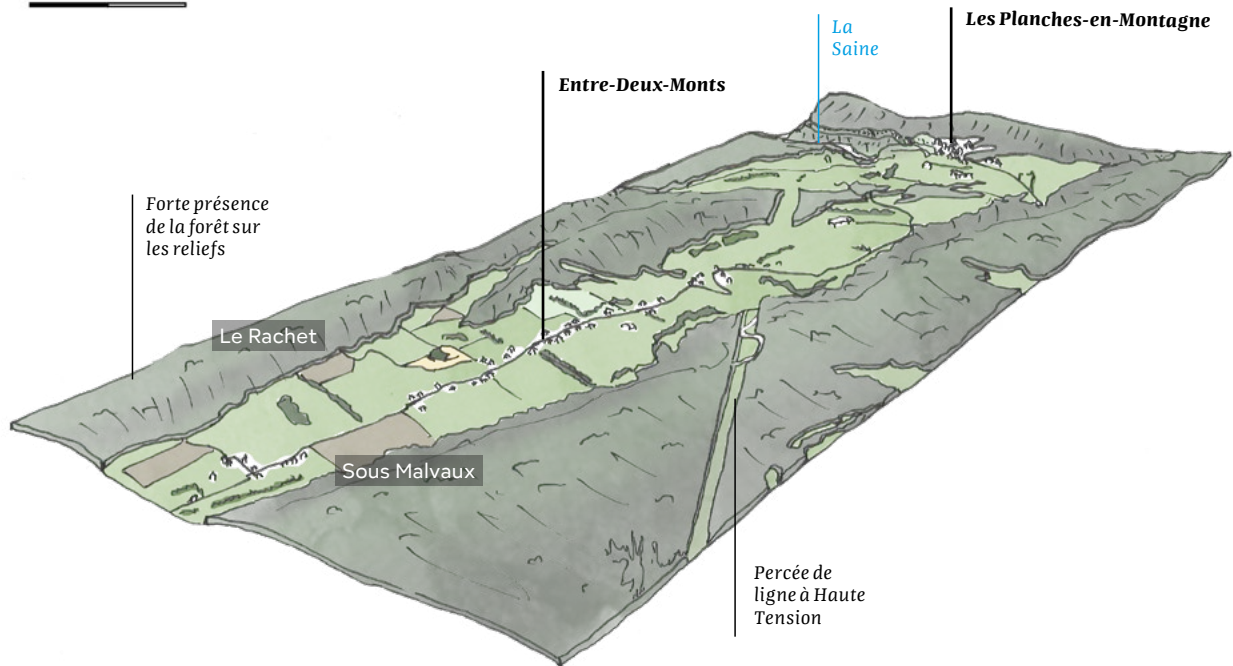


4.1 | Axe des Hautes Joux

Ce type de topographie se rencontre souvent dans la Haute Chaîne du Jura avec des villages organisés en « villages-rues » entre deux reliefs appelé **Combe***.



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Entre-deux-Monts, Les Planches-en-Montagne.



Entre-Deux-Monts





Entre-Deux-Monts



Les Planches-en-Montagne

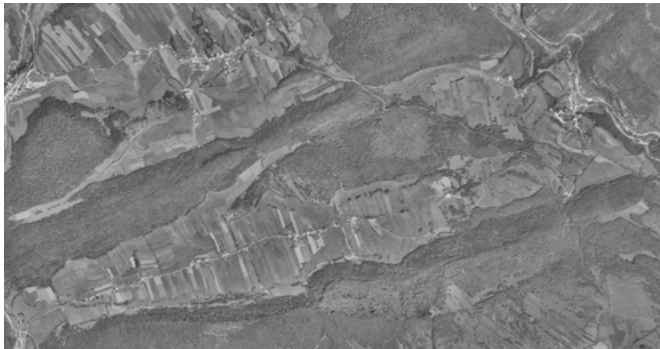


Entre-Deux-Monts

Cet ensemble géographique représente un exemple typique de forme géologique en plissement caractéristique du massif Jurassien : il suit un long axe nord-est/sud-ouest constitué d'un mont (anticlinal) régulier, évidé par de vastes combes. Perpendiculairement à cet axe, deux **cluses*** accueillent la Saine et la Lemme et se prolongent vers le sud au-delà de son point de jonction avec le faisceau de Syam. Dans ces vastes massifs forestiers, les villages et les espaces agricoles qui les entourent suivent cette topographie. Ils s'illustrent à la fois sous forme de bandes de constructions discontinues le long des axes de circulation et sous forme éparpillées au milieu des pâtures. Toutes les parties hautes des reliefs sont occupées par des forêts de conifères.

Aux villages, les bandes de construction continues alternent avec le bâti discontinu. Au centre, les bâtiments publics : églises, mairies-écoles et les fromageries, sont monumentaux et généralement précédés d'un vaste parvis. La particularité d'Entre-deux-Monts est que le village ancien était composé de différents hameaux occupant la Combe sur la quasi totalité de sa longueur. Aujourd'hui l'urbanisation se poursuit le long de la voie principale. Les fermes, à vocation pastorale, ont quatre travées et les façades exposées à la pluie sont protégées d'un bardage de couleur grise autrefois de « tavaillons » et aujourd'hui d'écaillés de métal, le plus souvent.

4.1A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : Elles occupent les hauteurs.
Villages : Linéaires et dispersés le long des axes routiers.
Agriculture : La disposition des parcelles, perpendiculaire à la voie centrale, résulte de l'adaptation au relief, la nature des sols et de la répartition équitable des terres cultivables.
Réseau viaire : Les routes sont parallèles au relief.



2000

Forêts : Certaines terres autrefois agricoles s'enfrichent. Une ligne Haute Tension crée une bande défrichée.
Villages : L'extension des villages se poursuit le long de l'axe principal. Les hameaux se relient entre eux. Les fermes s'installent en dehors des villages.
Agriculture : Les parcelles sont plus grandes. Certaines haies bocagères ont disparu.



2024

Forêts : Elles gagnent les terrains agricoles par endroit. Mais elles ont très peu évolué en 20 ans.
Villages : De nouvelles maisons individuelles viennent combler les dents creuses d'Entre-deux-Monts. Les fermes en dehors de villages s'agrandissent.

© IGN

L'enfrichement des reliefs, l'exemple des Planches-en-Montagne.

Hauteur des Planches-en-Montagne, année 1910

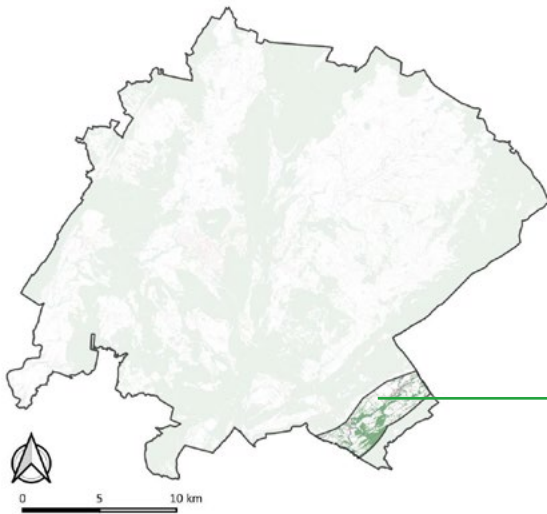


Hauteur des Planches-en-Montagne, 2024

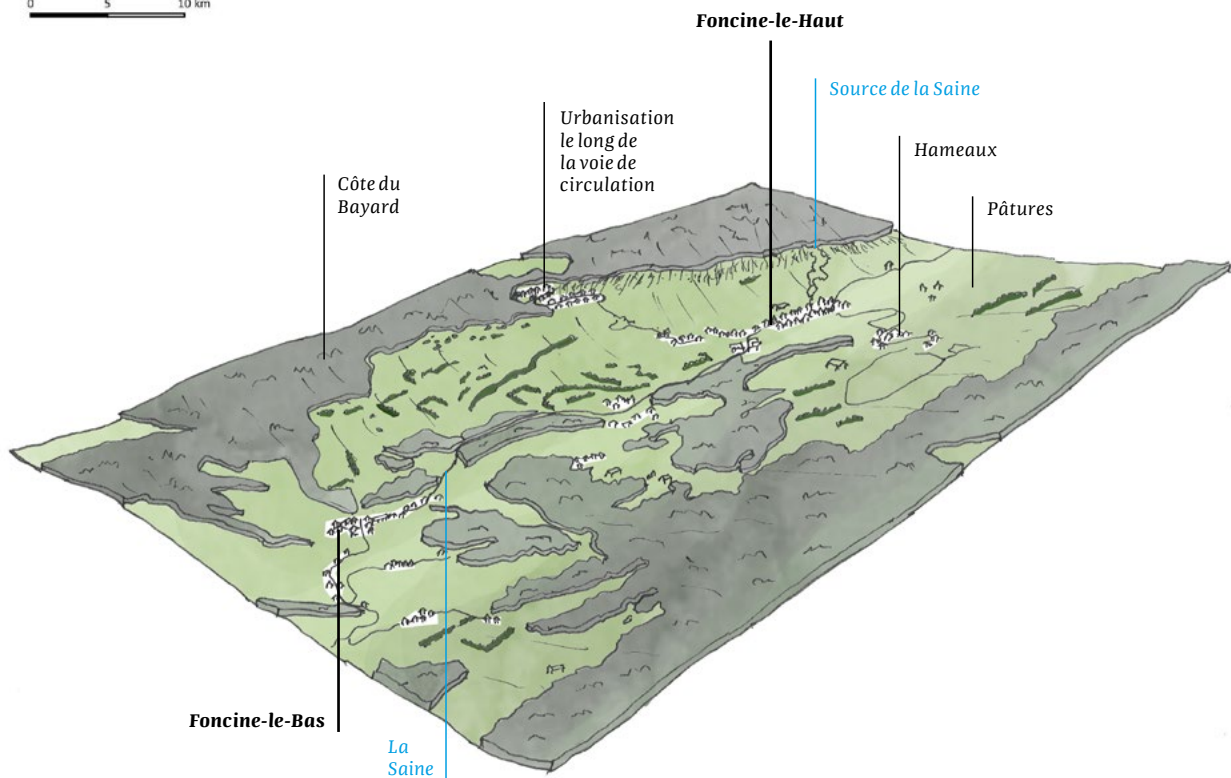


4 Jura des Grands Vaux

4.2 | Grands Vaux de St-Laurent et Foncine



Les villages de la CC Champagnole Nozeroy Jura compris dans cette Sous-Unité Paysagère sont : Foncine-le-Bas, Foncine-le-Haut.



Foncine-le-Haut, en creux de vallée et urbanisation des coteaux.





Le centre ancien de Foncine-le-Bas



Entre Foncine-le-Bas et Foncine-le-Haut, paysage fermé.



Mont boisé et village en creux de vallée.

Ce nom « Grand Vaux » prend ici tout son sens à travers cet axe nord-sud parallèle à l'unité suivante des Hautes-Joux avec laquelle elle forme le binôme classique mont-Val (ou anticlinal, Synclinal). La topographie de cette vallée n'est pas plane, elle se pare d'un relief retaillé par l'action glaciaire où la plupart des surcreusements sont issus de la fonte des glaces.

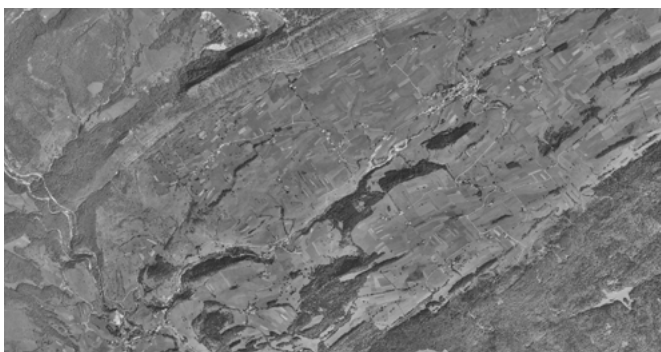
Des lacs et des tourbières se sont installés ensuite dans ces bas-fonds connus pour leurs froids extrêmes en hiver.

L'ensemble des Grands Vaux fut largement défriché dans le passé et offre encore aujourd'hui un paysage dégagé où les villages alternent avec des bosquets, des lambeaux de friches ou des tourbières.

Les villages sont implantés dans l'axe de la Combe en fond de vallée et les différents hameaux sont répartis sur les coteaux. Les Foncines sont traversées par la rivière de la Saine prenant sa source au nord du village de Foncine-le-Haut. L'installation d'usine, forge et moulins utilisant la force motrice de la rivière témoigne de l'activité de la vallée.

Les bâtiments publics : églises et mairies-écoles se situent dans le hameau principal « centre » du bourg, monumentaux, ils dominent habituellement les constructions ordinaires. Comme d'autres endroits dans le Haut-Jura, l'adaptation du bâti au climat rigoureux entraîne la présence de bardage en tôle emboutie sur la façade la plus exposée aux intempéries. Les fenêtres sont protégées par des auvents de ce même matériau.

4.2A | Dynamiques paysagères



1950-60

Forêts : Elles occupent principalement le sommet des monts.

Villages : Le Bourg centre se situe proche de la rivière.

Quelques hameaux, souvent des fermes habitent les coteaux.

Agriculture : La vallée est très ouverte avec peu de haies, les parcelles sont petites.

Réseau viaire : Les voies de circulation suivent l'axe de la vallée. L'accès aux monts est possible par des voies en lacets.



2000

Forêts : Quelques terres agricoles sur les coteaux s'enrichissent, la forêt gagne du terrain

Villages : L'extension du village se fait en mitage de lotissement pavillonnaire. Autour du centre ancien, dans les hameaux alentours et sur le long des voies de circulation un mitage de chalet apparaît. Les fermes s'installent hors des villages

Agriculture : Les parcelles agricoles sont plus spacieuses et les terres agricoles au pied des falaises s'enrichissent.



2024

Forêts : Épaississement des forêts

Villages : L'extension des villages se poursuit en lotissement ou le long des axes de circulation.

Agriculture : l'enrichissement de certaines parcelles continue. Les bâtiments de fermes à l'extérieur des villages s'agrandissent.

© IGN

L'enrichissement des reliefs, l'exemple de Foncine-le-Bas.

Le centre ancien de Foncine-le-Bas, année 1910



Le centre ancien de Foncine-le-Bas, année 2024





Syam

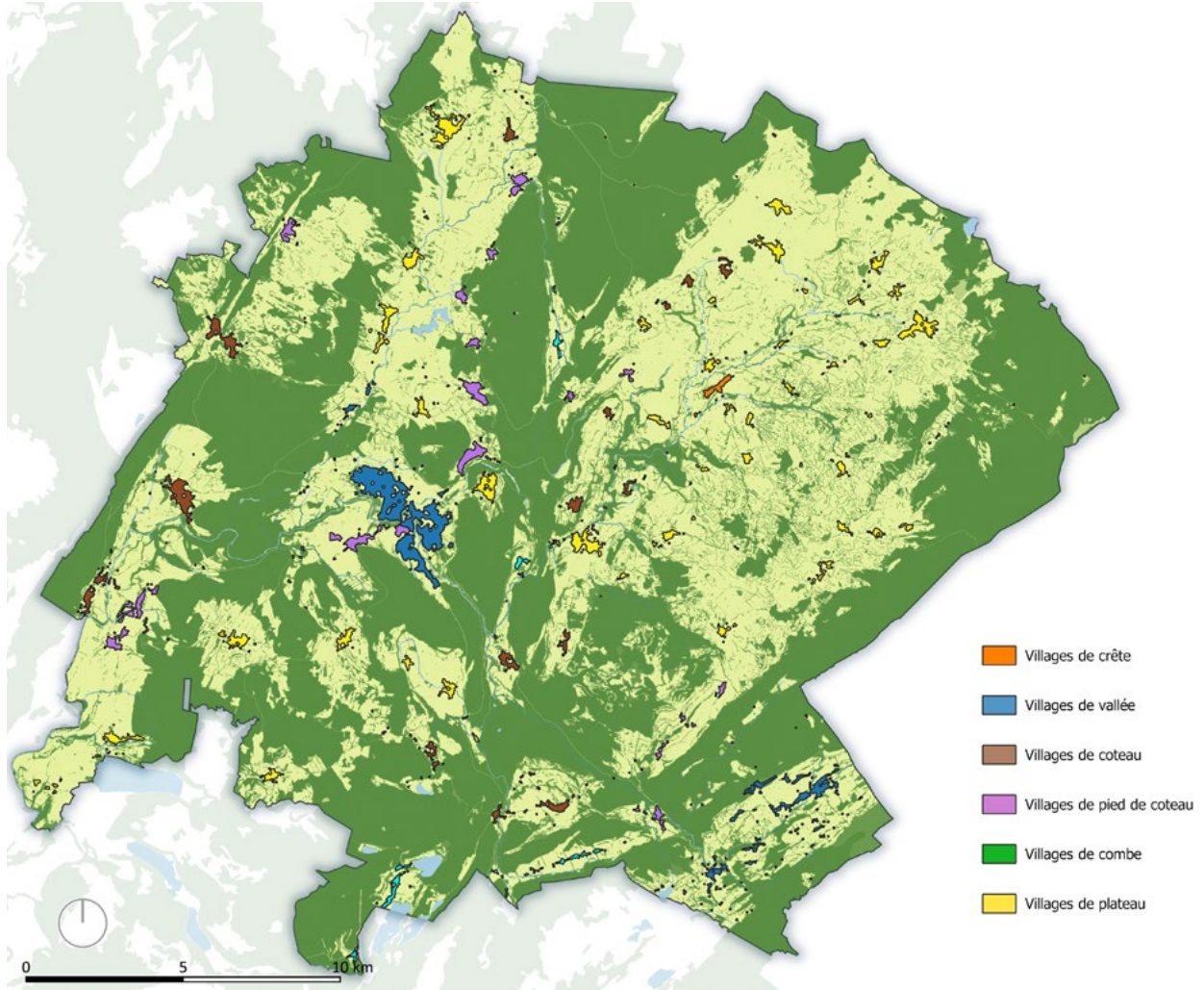
Chapitre 3

Silhouettes villageoises

Communauté de communes
Champagnole Nozeroy Jura

1

Relations étroites entre villages et reliefs



La silhouette villageoise se compose d'éléments qui caractérisent le village à longue distance. Elle est généralement définie par :

- Le **milieu physique** avec la topographie et l'hydrographie ;
- Le **volume bâti** qui compose le village duquel émerge quelques édifices plus hauts : clocher de l'église, château ;
- La **végétation**, les surfaces plantées et les surfaces enherbées.

En fonction de ces différents éléments, chaque village s'inscrit de manière différente au sein du paysage et constitue une silhouette qui lui est propre :

- Village de **coteau**
- Village de **pied de coteau**
- Village de **crête**
- Village de **plateau**
- Village de **vallée**
- Village de **combe**

Cette connaissance est une des clés de lecture qui permet d'envisager le développement des bourgs et des villages en intelligence avec leur contexte, leur qualité et leur identité.

Dresser ces portraits types, c'est esquisser les caractéristiques communes pour partager un référentiel des évolutions à venir.

1.1 | Village de coteau

Ces villages s'implantent généralement dans la pente du coteau en suivant l'axe principal de circulation. Le réseau viaire contraint par la topographie est parallèle aux courbes de niveau. Ces villages prennent la forme de village-rue, le bourg ancien s'étire le long de l'axe principal de circulation de manière discontinue, souvent aligné à la voie. Les villages implantés dans la pente s'organisent près des terres cultivées. Le

bâti et les jardins se suivent, souvent en terrasses. Les faitages sont positionnés parallèlement à la pente. L'église est souvent bâtie en belvédère (Crottenay). Le centre du village n'est pas affirmé, les extensions pavillonnaires s'étalent sur le coteau en réseau secondaire.

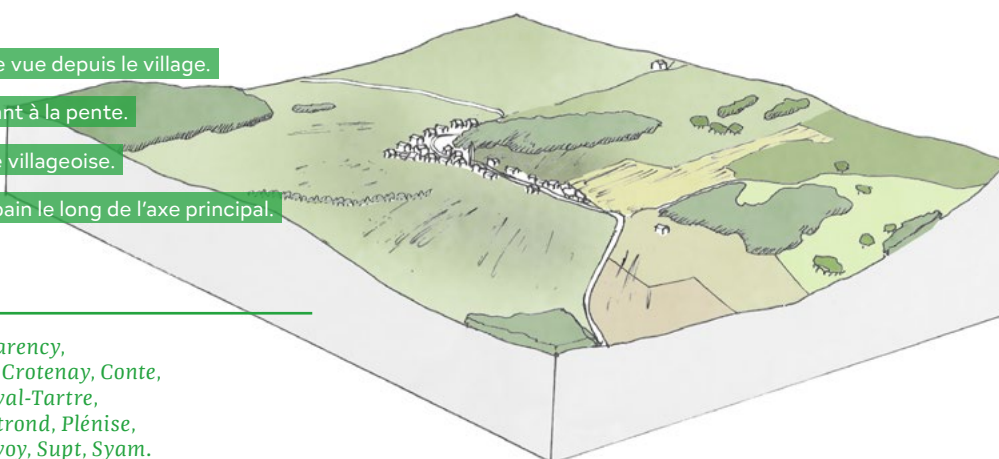
Hors des villages, les fermes se dispersent en s'installant aux carrefours des routes secondaires ou en impasse des chemins d'exploitation.

Préserver les points de vue depuis le village.

Construire en s'adaptant à la pente.

Préserver la silhouette villageoise.

Limiter l'étalement urbain le long de l'axe principal.



Villages concernés : Charency, Châtelneuf, Chaux-des-Crottenay, Conte, Crans, Crottenay, Esserval-Tartre, Lent, Longcochon, Montrond, Plénise, Plénisette, Pont-du-Navoy, Supt, Syam.



Chaux-des-Crottenay, entrée de bourg



Pont-du Navoy, adaptation du réseau viaire



Lent, rue avec perspective sur le grand paysage



Crottenay, adaptation des constructions à la pente

1.2 | Village de pied de coteau

Ces villages s'implantent en bas de la pente d'un coteau, souvent en lisière de forêt. Le bâti a moins la problématique de la pente que les villages de coteau. Les axes de circulation ne s'étendent pas au sommet du relief et restent en pied de

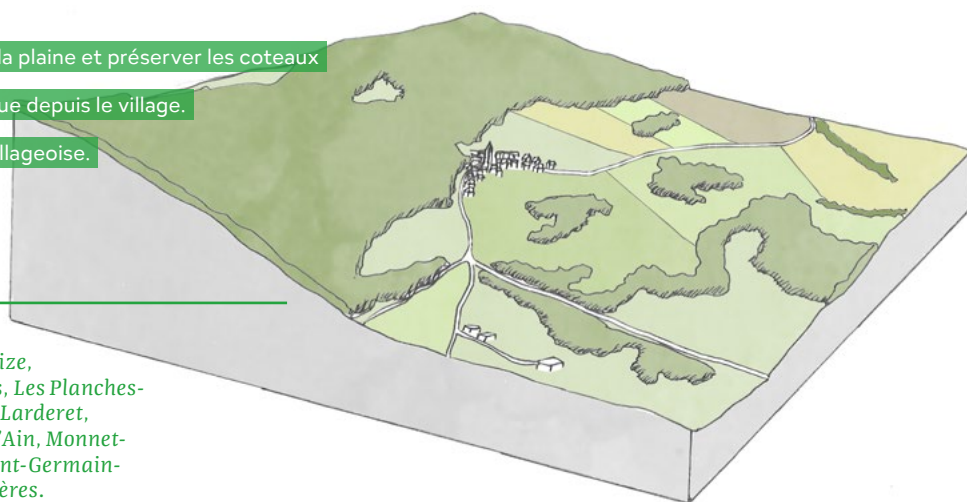
coteau ou parfois dans la pente. Les nouvelles constructions s'implantent sur les terrains à la topographie plane. Le coteau, préservé de toute urbanisation, est généralement garni de forêts denses.

Limiter l'étalement dans la plaine et préserver les coteaux

Préserver les points de vue depuis le village.

Préserver la silhouette villageoise.

Villages concernés :
Champagnole, Chapois, Cize, Equevillon, Les Chalesmes, Les Planches-en-Montagne, Le Latet, Le Larderet, Mounans, Montigny-sur-l'Ain, Monnet-la-ville, Moutoux, Ney, Saint-Germain-en-Montagne, Valemoulières.



Le Larderet, la forêt de la Fresse surplomb le village



Equevillon, le mont Rivel et sa forêt en repères visuels



Chapois, l'extension du village en site plat

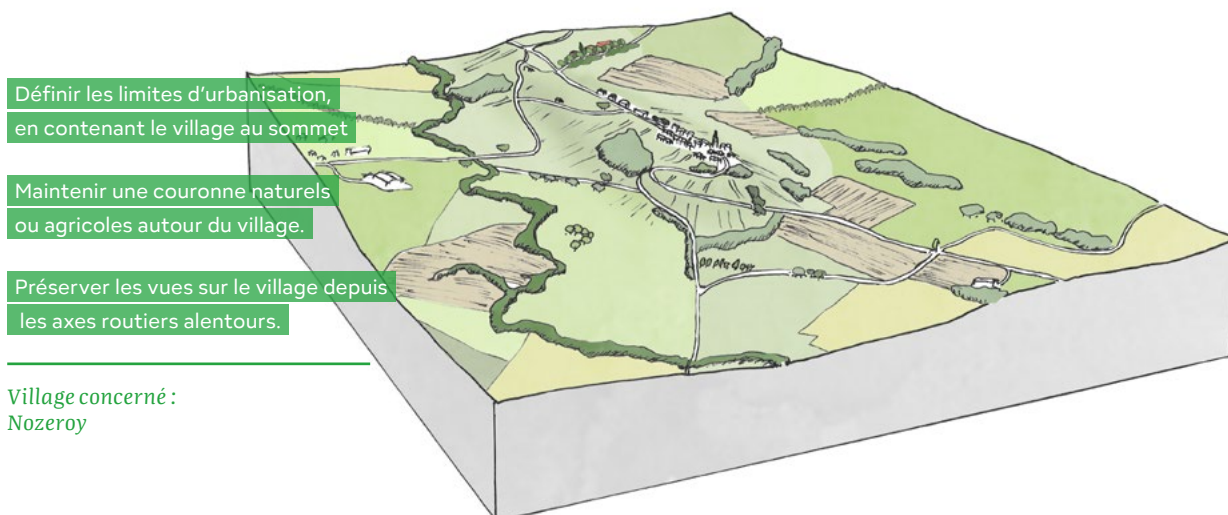


Le Latet, percée visuelle sur le grand paysage

1.3 | Village de crête

Cette typologie de village se retrouve pour la plupart sur le plateau de Nozeroy. Peu contraint par le relief, ces bourgs se sont organisés en étoile pour la plupart ou le long des grands axes de circulation (ancienne voie commerciale). Ce ne sont pas les communes les plus développées de la CC CNJ, par manque de terre fertile et d'eau en surface (sol karstique). Ce type de village

possède un noyau historique implanté autour du croisement des voies. L'urbanisation s'étend initialement le long des axes de communication. Les extensions sont ensuite réalisées en épaisseur sous la forme de pavillonnaire ou de collectif sur les espaces agricoles. Les zones d'activités s'étendent également sur le plateau de manière discontinue.



Nozeroy, village implanté le long de la ligne de crête



Nozeroy, village concentré au sommet du mont



Bâti continu de part et d'autre de la voie centrale parallèle à la ligne de crête, Nozeroy

1.4 | Village de vallée

Les villages de vallée possèdent un noyau ancien implanté généralement le long du cours d'eau ou éloigné dans l'axe de la vallée pour se protéger des éventuelles crues. Ils se sont développés à partir de la présence d'eau potable, de terres cultivables et d'activité liée la rivière : les moulins à farine, les usines métallurgiques, les scieries et parfois les usines de textiles. Atteignant pour certain la proportion de véritable ville comme Champagnole. Si ces activités d'autrefois ont

aujourd'hui disparu, elles laissent une empreinte de cette époque sur la morphologie du village et un patrimoine bâti exceptionnel : moulins, usines cathédrales, maisons d'ouvriers, maisons de maîtres, biefs et cluses, etc. Le développement d'une agriculture est aussi possible grâce au sous-sol alluvionnaire qu'offre le cours d'eau. Cela reste néanmoins variable et dépend en partie du type de cours d'eau, de son altimétrie et de son débit.



Villages concernés :
Ardon, Champagnole,
Cize, Foncine-le-Bas,
Foncine-le-Haut.



Ardon, rive droite de l'Angillon



Les Nans, relief de part et d'autre du village



Foncine-le-Haut, zone d'activité en entrée de village

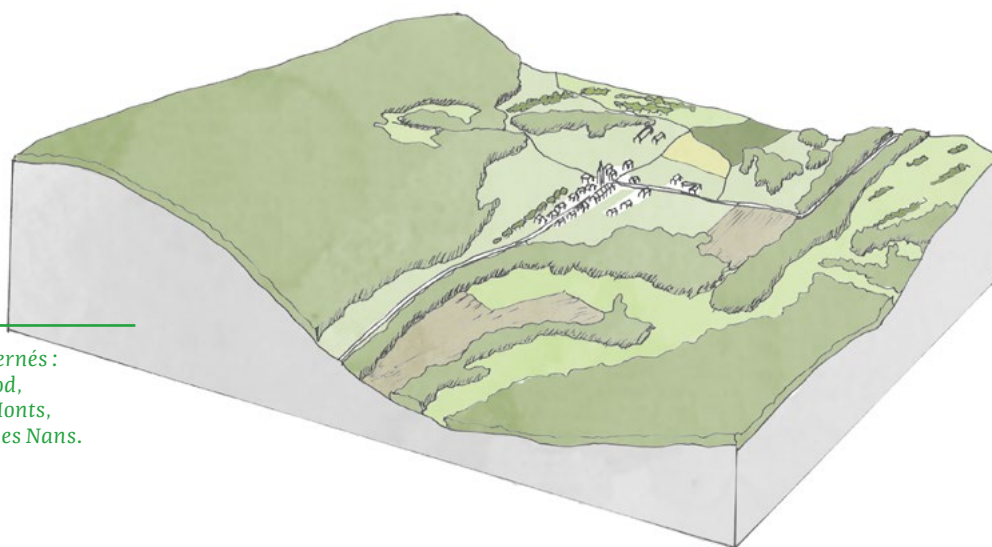


Foncine-le-Haut, la rivière traverse le village

1.5 | Village de **combe**

La Combe est une vallée issue de l'érosion d'un mont **anticlinal***. Cette typologie de village ressemble à celle des villages de vallée sans l'influence de la présence d'un cours d'eau. Ces villages s'installent généralement au point le plus

bas, ils s'étendent le long de la route principale parallèle au relief, à l'exception de Bourg-de-Sirod où la route s'étend perpendiculairement au relief, historiquement liée à la route du sel reliant Lons-le-Saunier à la Suisse.



Villages concernés :
Bourg-de-Sirod,
Entre-Deux-Monts,
Le Frasnois, Les Nans.



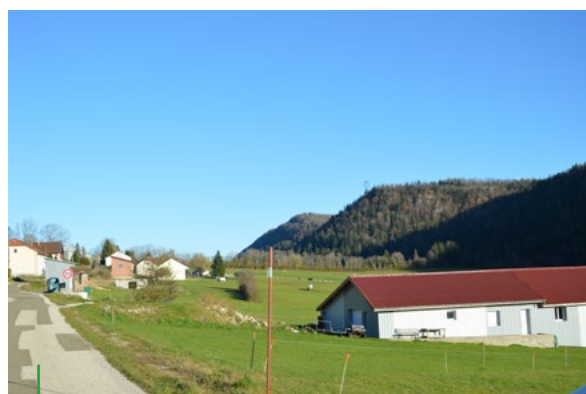
Bourg-de-Sirod, un village encadré par les reliefs



Le Frasnois, une large visibilité et un relief doux



Bourg-de-Sirod, belvédère du Vanteur



Entre-Deux-Monts, pâtures, village en partie basse et monts boisés

Glossaire

Anticlinal

Un anticlinal est un pli d'une couche géologique de forme convexe, c'est-à-dire en forme de dôme.

Architecture vernaculaire

Type de construction qui mobilise des techniques traditionnelles et des ressources locales, propres à une zone géographique.

Assolement

Action de partager les terres labourables d'un domaine en parties régulières appelées « soles » et établir une rotation en évitant la jachère et ainsi obtenir le meilleur rendement possible sans épuiser la terre.

Bocage

Paysage constitué d'une mosaïque de champs cultivés et de prés délimités par un réseau de haies buissonnantes, arborées ou par des murets de pierre.

Chaîne Varisque

Également appelée chaîne hercynienne, était une grande chaîne de montagnes qui s'est formée du Dévonien au Permien, au cours du cycle varisque. Cette chaîne est aujourd'hui érodée et la plupart des témoins géologiques de cette collision sont des roches métamorphiques et des granites.

Climat continental

Climat qui concerne des régions éloignées du littoral, recevant les vents et précipitations de l'intérieur du continent. Il se caractérise par une forte amplitude thermique annuelle (plus de 20°C).

Cluse

Gorge escarpée qui entaille perpendiculairement une ligne montagneuse et qui fait communiquer deux vallées.

Combe

La combe est une vallée issue de l'érosion d'un mont anticlinal.

Faisceaux

Ce sont d'étroites bandes disloquées, plissées et faillées qui s'allongent entre les plateaux sur les bords occidentaux de la chaîne, orientées Nord ou Nord-ouest. Ils sont marqués par des reliefs à fort dénivelé contrastant avec la topographie monotone des plateaux. (*def. Montagne du Jura, Michel Campy et Vincent Bichet*)

Lapiaz (lapié, lapiez, lapiés, lapiès)

Formation rocheuse typique des sols karstiques créée par la dissolution des carbonates sous l'action des eaux de ruissellement. Les rainures ou fentes résultant de cette dissolution sont parallèles ou entrecroisées et parfois profondes.

Océan Téthys

Paléo-océan qui s'est ouvert au cours du Paléozoïque (entre le Cambrien et le Jurassique moyen).

Plateau

Les plateaux sont des formes de reliefs ayant subi une érosion « à plat », dite dorsale. Les cours d'eau sont encaissés par opposition aux plaines où ils sont au niveau du sol. Dans le Jura, les reculées, formées par les glaciers, créent de profondes entailles dans les plateaux.

Scolyte

Petit coléoptère s'attaquant principalement aux épicéas. Ce répard plus facilement sous climat chaud. Ce sont les larves qui creusent des galeries, la circulation de la sève devient alors limitée et l'arbre est, à terme, condamné à mourir.

Sol karstique

Un sol karstique est particulier aux régions calcaires et résulte de l'action, en grande partie souterraine, d'eaux qui dissolvent des roches solubles (calcaires ou évaporites).

Bibliographie

Rousset A. (1853-1858)

Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, Département du Jura.

Bichet V. et Campy M. (2008, 29 août)

Montagnes du Jura, géologie et paysage, Néo édition.

Roulière-Lambert M.-J., Leng S. et Bèche M. (2002)

Mont Rivel, Promenade historique et bucolique, Franche-Comté, Itinéraires Jurassiens. Centre Jurassien du Patrimoine.

Clair-Roussel C., Poupard L., Mairot P., Blandin P. et Desgrandchamps G. (1996)

Les forges de Syam, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Région Franche-Comté. Erti éditeur, Paris.

CAUE du Doubs, de Haute Saône et du Jura (2001).

Atlas des paysages de Franche-comté, Néo édition.

Site internet (2022).

Atlas des paysages du Jura.
DDT du Jura, Conseil Départemental du Jura,
CAUE du Jura, Mise en ligne en 2022

Rédaction

CAUE 39

Mathilde Vibert | Paysagiste conseillère
Mélanie Fretti | Architecte conseillère
Florence Clément | Architecte conseillère

Illustrations

Mathilde Vibert | Paysagiste conseillère

Relecture

Caroline Saffrey | Documentaliste

Mise en page

Marco Procaccino | Graphiste

Crédit photos

CAUE du Jura (*sauf mention contraire*)

Édition 2024

Première de couverture
Photographie © Frédérique Modolo

Pour nous contacter

151, Rue Regard,
39000, Lons-le-Saunier
Tél. | 03 84 24 30 36
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr